

CONSEIL DES MINISTRES

Le Président Tebboune préside aujourd'hui une réunion exceptionnelle

P. 24

75^{ÈME} ANNIVERSAIRE DU 8 MAI 1945

Les massacres du 8 mai 1945, "axe central" de la question mémorielle

P. 24

LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS

Pr Benbouzid : "la situation stable, les hôpitaux appelés à reprendre progressivement le travail"

P. 24

MOUTURE DE LA REVISION DE LA CONSTITUTION

Mutations sociales "profondes" pour l'édification d'une Algérie nouvelle

Le souci du peuple algérien et ses aspirations à des mutations sociales "profondes" pour l'édification d'une Algérie nouvelle, comme il l'a exprimé pacifiquement dans le mouvement populaire du 22 février 2019, "en totale cohésion avec son Armée nationale populaire", ont été mis en exergue dans le préambule de la mouture de l'avant-projet de révision de la Constitution, dévoilée jeudi par la Présidence de la République. Il est souligné, dans le même cadre, que le peuple "entend garder l'Algérie à l'abri de la fitna, de la violence et de tout extrémisme des discours haineux et de toutes formes de discrimination en cultivant ses propres valeurs spirituelles et civilisationnelles, de dialogue, de conciliation, et de fraternité, dans le respect de la Constitution et des lois de la République".

APS



E-COMMERCE ET E-PAIEMENT

Moyens pour réduire les préjudices du Covid-19

P. 6

ASSURANCES

Cash Assurances : augmentation de 33% du chiffre d'affaires en 2019

P. 6

ALGÉRIE-CHINE

Covid-19 : l'Algérie reçoit un nouveau don médical de la Chine

P. 2

SANTÉ

OSTÉOPOROSE Les trois nutriments indispensables pour des os solides

P.p 12-13

FOOTBALL

LIGUE 1

Le MC Oran doit payer près de 7 millions DA à l'entraîneur Cavalli

P. 21



MUSÉE CENTRAL DE L'ARMÉE Commémoration du 75^e anniversaire des massacres du 08 Mai 1945

P. 17

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

2 bombes de confection artisanale détruites à Alger et Boumerdes

P. 24

ALGÉRIE - COVID-19

187 nouveaux cas confirmés et 5 décès durant les dernières 24h



Cent quatre-vingt-sept (187) cas confirmés au coronavirus (Covid-19) et cinq (5) décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, portant le nombre des cas positifs à 5369 et celui des décès à 488, a indiqué vendredi le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Djamel Fourar.

Lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie, Dr. Fourar a indiqué que les nouveaux décès avaient été enregistrés dans plusieurs wilayas, deux (2) à Constantine et un (1) décès à Alger, Tipaza et Ghardaïa.

Selon les chiffres, 11 wilayas n'ont recensé aucun nouveau cas ce vendredi, tandis que 25 wilayas ont notifié entre un (1) et cinq (5) cas, et 12 autres ont enregistré plus de 5 cas.

Le nombre des cas guéris a atteint 2467, dont 144 durant les dernières 24 heures, a précisé Dr.

Fourar, indiquant que 18 patients sont en soins intensifs.

Il a rappelé, par ailleurs, que les wilayas de Blida, Tlemcen, Annaba et Batna avaient enregistré le plus grand nombre de cas selon le bilan d'hier.

Par tranches d'âge, les personnes âgées entre 25 et 60 ans représentent 56% du total des cas confirmés.

M. Fourar a indiqué, en outre, que le nombre de patients ayant bénéficié du traitement s'élevait à 8880, dont 3648 cas confirmés selon des tests PCR et 5232 cas suspects selon les indications de l'imagerie et du scanner. "Le soutien que devraient apporter les citoyens aux efforts de l'Etat dans l'endigement de la pandémie est un devoir national et éthique pour préserver la santé de la société et réduire les retombées socioéconomiques de l'épidémie", a conclu M. Fourar.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

Chlef : un mort dans un accident de la circulation à l'autoroute Est-Ouest



Une (1) personne a perdu la vie dans d'un accident de la circulation survenue vendredi à l'autoroute Est-ouest au niveau de la wilaya de Chlef, a indiqué la cellule d'information et de communication des services de la Protection civile.

L'accident s'est produit, selon la même source, vers 16h au niveau de la zone de Sidi Laroussi (6 km à l'ouest de Chlef) en direction d'Alger suite au dérapage puis au renversement d'un véhicule utilitaire en plein milieu de la chaussée.

Agée de 37 ans, la victime a rendu son dernier souffle sur le coup avant l'intervention des unités de la Protection civile d'Oued Sly qui ont évacué le corps et transféré à l'hôpital d'Ouled Mohammed.

A ce propos, la Protection civile invite une nouvelle fois les usagers de la voie publique à faire montre de vigilance et de prudence et de respecter le code de la route et les règles de sécurité notamment lors des derniers moments avant le début des heures de confinement.

Hier jeudi, les mêmes services avaient enregistré quatre (4) accidents de la route ayant fait 9 blessés.

ALGÉRIE - CHINE

L'Algérie reçoit un nouveau don médical de la Chine



L'Algérie a reçu jeudi soir un nouveau don de la Chine constitué de masques médicaux, de kits de dépistage et de combinaisons de protection, dans le cadre de la lutte contre la pandémie du nouveau coronavirus (covid-19).

"Je me réjouis aujourd'hui de la réception de ce don acheminé à bord de deux avions des forces aériennes algériennes", a indiqué le ministre délégué chargé de l'industrie pharmaceutique, Dr.

Lotfi Benbahmed, dans une déclaration à la presse, lors de l'opération de réception du don à l'Aéroport international d'Alger Houari Boumediène, en présence de l'ambassadeur de la République populaire de Chine à Alger, M. Li Lianhe.

Le don est constitué de plus de "5 millions de bavettes, 560.000 masques de type FFP2, 100.000 kits de dépistage, 15.000 lunettes de protection et d'autres équipements et combinaisons de protection", a-t-il précisé.

A cette occasion, M. Benbahmed a adressé ses remerciements au nom du Gouvernement et peuple algériens à la Chine pour ces aides, ajoutant: "ensemble, nous allons vaincre le Covid-19".

Pour sa part, l'ambassadeur chinois s'est dit fier de l'octroi de ce nouveau don qui s'inscrit dans le cadre des aides chinoises destinées à l'Algérie pour la lutte contre la pandémie, mettant en avant "les relations d'amitié et de fraternité privilégiées entre les deux pays".

"La Chine n'oubliera jamais l'aide que lui a apportée l'Algérie" dès l'apparition du Coronavirus, a-t-il assuré, réaffirmant la disposition de la Chine à aider l'Algérie jusqu'à l'élimination de cette épidémie".

Le diplomate chinois a insisté, par la même, sur "le renforcement de la coopération bilatérale dans ce domaine".

ALGÉRIE - ETATS-UNIS

Rezig évoque la coopération bilatérale avec l'ambassadeur américain



Le ministre du Commerce, Kamel Rezig a eu jeudi à Alger un entretien téléphonique avec l'ambassadeur des Etats-Unis à Alger, John Desrocher sur plusieurs questions économiques à dimensions locale, régionale et internationale et les voies susceptibles de renforcer la coopération économique bilatérale, a indiqué un communiqué du ministère du Commerce.

CORONAVIRUS-CONFINEMENT

Ain Defla: 533 personnes arrêtés pour non-respect du confinement



Les services de sécurité de Ain Defla ont arrêté du 1er au 7 du mois en cours, 533 personnes ayant transgressé les mesures liées au confinement sanitaire partiel instauré suite à la propagation du Coronavirus, a-t-on appris vendredi de la cellule de communication de la sûreté de wilaya.

Les arrestations ont donné lieu à l'application des procédures réglementaires à l'encontre de 469 des personnes arrêtées, et 32 permis de conduire ont été saisis de même que 77 véhicules et cyclomoteurs.

Les services de la sûreté de wilaya de Ain Defla réitérent leur appel aux citoyens à faire preuve d'esprit collectif en observant scrupuleusement les mesures préventives à même de permettre d'endiguer la pandémie.

HISTOIRE - COMMÉMORATION

Biskra : des cours en ligne sur les massacres du 8 mai 1945



La direction de l'éducation de la wilaya de Biskra a lancé des cours et des émissions sur les massacres du 8 mai 1945, sur les réseaux sociaux, a indiqué vendredi le directeur du secteur, Mohamed Ouafi.

La direction de l'éducation à Biskra diffuse, depuis son site officiel sur le réseau social Facebook et les sites de divers établissements éducatifs de la wilaya, des cours et des émissions sur le génocide colonial du 8 mai 1945 contre les algériens, pour commémorer l'événement historique et le faire connaître aux scolarisés, confinés dans le cadre des mesures de lutte contre la propagation du coronavirus, a précisé le même responsable.

Il a, dans ce sens, relevé que les activités retenues par le secteur de l'éducation, dans le cadre de la commémoration de cet événement historique, sont cette année "particulières" eu égard à la conjoncture sanitaire exceptionnelle.

Il a encore souligné que les cours diffusés sur la toile ont été assurés par des enseignants de plusieurs établissements scolaires des trois paliers éducatifs.

Des émissions sur le même événement ont également été réalisées, rapportant des témoignages des personnes qui ont vécu l'événement et des conférences de spécialistes en histoire, a-t-on noté de même source.

Les autorités locales civiles et militaires se sont rendues au cimetière des martyrs pour se recueillir à la mémoire des Chouhada dans le cadre de la commémoration du 75e anniversaire des massacres du 8 mai 1945, rappelle-t-on.

MOUTURE DE RÉVISION DE LA CONSTITUTION

Mutations sociales "profondes" pour l'édification d'une Algérie nouvelle

Le souci du peuple algérien et ses aspirations à des mutations sociales "profondes" pour l'édification d'une Algérie nouvelle, comme il l'a exprimé pacifiquement dans le mouvement populaire du 22 février 2019, "en totale cohésion avec son Armée nationale populaire", ont été mis en exergue dans le préambule de la mouture de l'avant-projet de révision de la Constitution, dévoilée jeudi par la Présidence de la République.

Il est souligné, dans le même cadre, que le peuple "entend garder l'Algérie à l'abri de la fitna, de la violence et de tout extrémisme des discours haineux et de toutes formes de discrimination en cultivant ses propres valeurs spirituelles et civilisationnelles, de dialogue, de conciliation, et de fraternité, dans le respect de la Constitution et des lois de la République".

"Ayant toujours milité pour la liberté et la démocratie, attaché à sa souveraineté et à son indépendance nationale", le peuple entend également se doter d'institutions fondées sur "la participation des citoyens à la gestion des affaires publiques et qui réalisent la justice sociale, l'égalité et la liberté de chacun et de tous, dans le cadre d'un Etat démocratique et républicain". La Constitution se veut être "le cadre nécessaire au renforcement du lien national et de la garantie des libertés démocratiques du citoyen", souligne le préambule. L'Algérie exprime également son attachement à la prévention et à la répression de la corruption, confor-

mément à la Convention de l'Union africaine du 11 juillet 2003 sur la prévention et la lutte contre la corruption, la Convention des Nations Unies du 31 octobre 2003 contre la corruption et la Convention arabe du 21 décembre 2010 sur la corruption, note le document. Le texte mentionne, en outre, que le peuple algérien, "en approuvant cette constitution, "œuvre de son génie propre, reflet de ses aspirations et fruit de sa détermination", entend "consacrer plus solennellement que jamais la primauté du droit". Il est ainsi souligné que "la Constitution est au-dessus de tous, elle est la loi fondamentale qui garantit les droits et libertés individuels et collectifs, protège la règle du libre choix du peuple, confère la légitimité à l'exercice des pouvoirs et consacre l'alternance démocratique par la voie d'élections libres et régulières". Dans le même sillage, la Constitution est à même de permettre d'"assurer la séparation et l'équilibre des pouvoirs, l'indépendance de la justice, ainsi que la protection et la sécurité juridiques et le contrôle

de l'action des pouvoirs publics". Comme indiqué dans le préambule, le peuple algérien exprime également "son ferme attachement aux droits de l'homme tels qu'ils ont été définis dans la Déclaration universelle des droits de l'homme du 10 décembre 1948, le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels du 16 décembre 1966, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques du 16 décembre 1966, la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples du 27 juin 1981 et la Charte arabe des droits de l'homme du 23 mai 2004". Le peuple "demeure attaché à ses choix pour la réduction des inégalités sociales et l'élimination des disparités régionales" et "s'attèle à bâtir une économie productive et compétitive dans le cadre d'un développement durable". "Digne héritière de l'Armée de libération nationale, l'Armée nationale populaire assume ses missions constitutionnelles avec un engagement exemplaire ainsi qu'une disponibilité héroïque au sacrifice, chaque fois que le devoir

national le requiert", souligne le préambule. Il relève, à ce propos, que "le peuple algérien nourrit une fierté et une reconnaissance légitimes à l'endroit de son Armée nationale populaire, pour la préservation du pays contre toute menace extérieure, et pour sa contribution essentielle à la protection des citoyens, des institutions et des biens, contre le fléau du terrorisme, ce qui contribue au renforcement de la cohésion nationale et à la consécration de l'esprit de solidarité entre le peuple et son armée".

"L'Etat veille à la professionnalisation et à la modernisation de l'Armée nationale populaire, de sorte qu'elle dispose des capacités requises pour la sauvegarde de l'indépendance nationale, la défense de la souveraineté nationale, de l'unité et de l'intégrité territoriale du pays, ainsi que la protection de son espace terrestre, aérien et maritime", précise-t-on encore.

Il est, en outre, affirmé que "l'Algérie, terre d'Islam, partie intégrante du Grand Maghreb, pays arabe, méditerranéen et africain,

s'honore du rayonnement de sa Révolution du 1er Novembre et du respect que le pays a su acquérir et conserver en raison de son engagement pour toutes les causes justes dans le monde". "Attachée à la paix, aux droits de l'homme et au développement, l'Algérie conduit sa politique étrangère de manière à consolider sa présence et son influence dans le concert des Nations à travers des partenariats fondés sur l'intérêt mutuel, en par faite cohérence avec les choix politiques économiques, sociaux culturels nationaux et dans le plein respect des objectifs et principes de l'Organisation des Nations Unies, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes", souligne le préambule. Le texte énonce, d'autre part, que "la fierté du peuple, ses sacrifices, son sens des responsabilités, son attachement ancestral à la liberté et à la justice sociale sont les meilleurs garants du respect des principes de cette Constitution qu'il adopte et transmet aux générations futures, dignes héritières des pionniers et des bâtisseurs d'une société libre".

Consécration de la Cour constitutionnelle au lieu du Conseil constitutionnel

L'avant-projet de révision de la Constitution, dont la mouture a été dévoilée jeudi dernier par la présidence de la République, porte dans son axe relatif à "la justice constitutionnelle : garantir la primauté de la Constitution" sur la consécration de la Cour constitutionnelle au lieu et place du Conseil constitutionnel.

L'axe IV compte cinq (5) propositions s'articulant autour du passage du Conseil constitutionnel à une Cour constitutionnelle "à l'exemple des tendances internationales, en vue d'asseoir un contrôle plus harmonieux tout en apportant plus d'indépendance à l'institution", précise le document. Le comité d'experts en charge de formuler des propositions pour l'élaboration d'un projet de Constitution consensuelle, a eu à observer, dans ce sens, le "faible nombre de lois ordinaires déferées au contrôle du Conseil constitutionnel, élargi à partir de 1996 lorsque la Constitution a établi la règle de la saisine obligatoire concernant les lois organiques". Il a souligné également que, lors de la révision constitutionnelle de 2016, un contrôle de type subjectif a été introduit par la reconnaissance aux particuliers de soulever par voie d'exception devant la justice l'inconstitutionnalité d'une disposition législative. "La combinaison de ces deux modes de contrôle a conduit le comité à proposer le passage du Conseil constitutionnel à une Cour constitutionnelle", a-t-il été expliqué.

L'institution d'une Cour constitutionnelle suppose, de l'avis du comité, un révision de sa composante ainsi que le mode de désignation de ses membres, dont quatre (04)

seront nommés par le Président de la République, deux (02) désignés par le Président de l'Assemblée populaire nationale (APN) et deux (02) autres par le Président de Conseil de la Nation parmi les personnalités non parlementaires et non affiliés à des partis politiques. La composition de la Cour comprend, entre autres, selon les propositions du comité, quatre (04) magistrats élus par leurs pairs. Les autres propositions portent sur l'extension de la compétence de la Cour constitutionnelle au contrôle des ordonnances et à la conventionnalité des lois, la consécration du contrôle a posteriori de la Cour constitutionnelle sur les ordonnances et les règlements et la reconnaissance du droit de saisine aux instances compétentes aux fins de demander un avis inter-prétatif des dispositions constitutionnelles.

En ce qui concerne les attributions de la Cour constitutionnelle, l'avant-projet de révision de la Constitution a proposé que la question prioritaire de la constitutionnalité soit étendue aux règlements, considérant, par la même, qu'il était "nécessaire" que le Président de la République "soumette à la Cour pour avis les actes pris dans l'exercice de ses compétences durant l'état d'exception". S'agissant enfin de la question de la prestation de serment des membres de la Cour devant le Président de la République, le comité n'a pas jugé opportun de la laisser figurer dans le texte constitutionnel. La proposition de la supprimer est fondée, selon la mouture de révision de la constitution, sur le fait que les actes du Président de la République "sont justiciables du contrôle de constitutionnalité".

Des garanties pour une protection plus efficace des deniers publics

Le projet de révision de la Constitution dont les services de la Présidence de la République ont entamé jeudi dernier la distribution de sa mouture, insiste sur "l'intérêt particulier" que revêt la moralisation de la vie publique, particulièrement aux yeux de l'opinion publique eu égard aux "dériver" qui ont marqué la gestion des affaires publiques durant ces derniers années.

Le Comité d'experts chargé de formuler des propositions pour une révision constitutionnelle a, à ce propos, étudié comment le texte constitutionnel pouvait apporter plus de garanties à même d'assurer une protection plus efficace des deniers publics, des instruments plus efficaces de prévention et de lutte contre la corruption, et plus de transparence dans la gestion des affaires

publiques sur la base des principes de la bonne gouvernance telles qu'admisses aujourd'hui dans le concert des nations.

Parmi les dispositions proposées par la Comité compétent, figurent la constitutionnalisation de l'autorité de la Transparence, de la prévention et de lutte contre la corruption, et l'inscription parmi les institutions de contrôle, l'interdiction de cumul des fonctions publiques et activités privées ou professions libérales, la prohibition de création d'un emploi public ou d'une commande publique si elle ne répond pas à un besoin d'intérêt général, et l'obligation de tout agent public d'éviter toute situation de conflits d'intérêts. Les dispositions proposées imposent aussi la déclaration de patrimoine, au début et à la fin de fonction, pour toute personne nommée à une

fonction supérieure ou élue dans une assemblée parlementaire ou locale, l'obligation aux pouvoirs publics de respecter et de faire respecter la bonne gouvernance et la transparence dans la gestion des affaires publiques, et la répression par la loi du trafic d'influence. Le Comité d'experts s'est penché sur le rôle que devrait jouer la Cour des comptes en sa qualité d'institution de contrôle, et a constaté que les efforts pour le renforcement de son rôle doivent être portés au niveau de la loi relative à son organisation et à ses attributions, proposant par ailleurs, la constitutionnalisation de l'Autorité nationale indépendante des élections avec le renforcement de ses missions, composition, organisation et fonctionnement.

APS

Possibilité de nommer un Vice-Président et limitation du mandat parlementaire

L'avant-projet de révision de la Constitution, dont la mouture a été dévoilée jeudi par la présidence de la République, a limité, dans son axe relatif au "Renforcement de la séparation et de l'équilibre des pouvoirs" le nombre de mandat parlementaire à deux seulement et la possibilité pour le président de la République de nommer un Vice-Président.

Il est ainsi écrit dans l'axe relatif au "Renforcement de la séparation et de l'équilibre des pouvoirs", la "possibilité pour le président de la République de nommer un Vice-Président", la "limitation du mandat présidentiel à deux (02) mandats successifs ou séparés", ainsi que la "limitation du mandat parlementaire à deux (02) mandats". Le texte propose aussi la "distinction entre l'immunité parlementaire pour les actes rattachés à l'exercice du mandat parlementaire et l'immunité parlementaire pour les actes non rattachés au mandat parlementaire" et la "consécration du vote au Parlement par la majorité des membres". La mouture de l'avant-projet de révision de la Constitution comporte également la proposition de "suppression du droit de légiférer par ordonnances durant les vacances parlementaires" et le "maintien de la limitation de la législation par voie d'ordonnance aux seuls cas de vacances de l'APN ou durant l'état d'exception assorti de l'obligation de les soumettre au Parlement dans le délai requis". Il est proposé aussi concernant le rôle du gouvernement, la "consolidation de l'institution du Chef de gouvernement", l'"obligation faite au gouvernement de faire accompagner les projets de lois par de textes réglementaires d'application faute de quoi les projets de lois ne seront pas inscrits à l'ordre du jour du Parlement", ainsi que l'"obligation du gouvernement de présenter au Parlement à sa demande tous les documents et informations pour l'exercice de son contrôle".

Parmi les autres propositions contenues dans le texte, figure aussi celle relative à la "possibilité d'engager la responsabilité du gouvernement suite à l'interpellation du Parlement", la "consécration du contrôle de la Cour constitutionnelle sur les actes pris pendant l'état d'exception", la "limitation de la durée de l'état de siège ou l'état d'urgence à 30 jours renouvelable après approbation du Parlement" et la "limitation de la durée de l'état d'exception à 60 jours renouvelable après approbation du Parlement". Il est enfin proposé la "consécration du contrôle de la Cour constitutionnelle sur les actes pris pendant l'état d'exception".

MOUTURE DE RÉVISION DE LA CONSTITUTION

Consécration du principe de "sécurité juridique" et de la liberté de la presse

L'avant-projet de révision de la Constitution, dont la mouture a été dévoilée jeudi par la présidence de la République, porte dans son axe relatif aux droits fondamentaux et libertés publiques, sur la "consécration du principe de sécurité juridique" et la "consécration constitutionnelle de la liberté de la presse sous toutes ses formes et interdiction du contrôle préalable sur cette liberté".

"Afin de garantir la sécurité juridique, l'Etat veille, dans la mise en œuvre de la législation relative aux droits et libertés, à assurer la lisibilité, l'accessibilité et la stabilité des textes juridiques", précise le document.

Pour le secteur de la presse, le texte indique que "la liberté de la presse, audiovisuelle et sur les réseaux sociaux est garantie de façon égale pour tous les médias publics ou privés. Elle n'est retraits par aucune forme de censure préalable".

La liberté de la presse comprend, selon ces propositions, "le droit des journalistes d'accéder aux sources d'information dans le respect de la législation en vigueur, le droit à la protection de leur indépendance et du secret professionnel, le droit de créer des chaînes télévisuelles, radiophoniques et des sites électroniques".

Il est souligné dans le même cadre que "la diffusion de tout discours discriminatoires et haineux est prohibée". Parmi ces propositions figurent, en premier lieu, l'"introduction d'une disposition portant obligation aux institutions et pouvoirs publics de respecter les dispositions constitutionnelles en relation avec les fondamentaux et les libertés publiques", et l'"interdiction de limiter les droits fon-

damentaux et libertés publiques qu'en vertu d'une loi et pour des raisons liées à la protection de l'ordre public et la protection d'autres droits et libertés consacrés par la Constitution".

Les autres propositions portent sur la "consécration du principe de sécurité juridique", la "consécration du droit à la vie", la "pénalisation de la torture et la traite des humains", la "protection de la femme contre toute forme de violence", et l'"accès des femmes victimes de violence aux structures d'accueil et aux dispositifs de prise en charge, et aux voies de recours". Parmi les propositions inscrites dans la mouture, figurent "le droit à la réparation pour toute arrestation et garde à vue", le "droit au respect de correspondances et de communications privées sous toutes leurs formes", la "protection des personnes physiques dans le traitement des données à caractère personnel" et la "protection de l'exercice des cultes sans discrimination", ainsi que l'"exercice des libertés de réunion et de rassemblement publics sur simple déclaration".

Le document comporte également des propositions relatives à la "liberté de création des associations sur simple déclaration et dissolution en vertu d'une décision



judiciaire", la "reconnaissance du droit du citoyen à l'accès aux informations, documents et statistiques, leur obtention et leur circulation".

Le texte énonce, en outre, que "la loi ne doit pas comporter des dispositions de nature à entraver la liberté de création des partis politiques" et que "l'administration s'abstient de toute pratique de nature à entraver le droit de créer les partis politiques".

Parmi les autres propositions, figurent aussi "la consécration du droit d'accès à l'eau, sa rationalisation, son exploitation et sa sauvegarde pour les générations futures", l'"obligation de l'Etat à assurer la qualité des soins et à la continuité des services de santé", la "consécration du principe de la

neutralité des institutions éducatives" et la "participation de la jeunesse dans la vie politique".

Cet axe porte également sur "la protection de personnes âgées et des catégories vulnérables ayant des besoins spécifiques", la "consécration de la liberté de création intellectuelle" et "la reconnaissance du droit aux citoyens à présenter des pétitions et obligation aux pouvoirs publics de répondre".

Renforcement du principe de l'indépendance de la justice

La mouture de l'avant-projet de révision de la Constitution, dévoilée jeudi par la présidence de la République, a consacré un axe à l'indépendance de la justice.

L'axe III compte sept (7) pro-

positions s'articulant, notamment, autour du renforcement du principe de l'indépendance de la justice et de la composition du Conseil supérieur de la magistrature. Ainsi, il est proposé que "le ministre de la Justice et le Procureur général auprès de la Cour suprême ne font plus partie du Conseil supérieur de la magistrature". "La Vice-présidence du Conseil supérieur de la magistrature est assurée par le Premier président de la Cour suprême qui peut suppléer le président de la République en sa qualité de Président du Conseil", peut-on lire également.

Les propositions portent aussi sur "la constitutionnalisation de la composition du Conseil supérieur de la magistrature", l'"augmentation du nombre des magistrats élus représentants les magistrats du siège proportionnellement à leur effectif et maintien du nombre des magistrats élus représentants le parquet" et l'"intégration de deux (02) représentants syndicaux des magistrats et du Président du Conseil national des droits de l'Homme au Conseil supérieur de la magistrature". La mouture de l'avant-projet de la Constitution propose la "constitutionnalisation du principe de l'immobilité du juge et les garanties y afférentes".

Bengrina : «plusieurs éléments positifs dans la mouture de l'avant-projet»

Le président du mouvement El-Bina, Abdelkader Bengrina a affirmé vendredi que la mouture de l'avant-projet de révision de la Constitution comprenait "plusieurs éléments positifs", saluant sa soumission au débat.

Dans un post sur sa page Facebook, M. Bengrina a écrit que la mouture de l'avant-projet de la Constitution renfermait "plusieurs éléments positifs", saluant sa soumission au débat en cette conjoncture, avant d'appeler à "son enrichissement jusqu'à aboutir à une Constitution véritable et stable".

"Il est inconcevable que la vie s'arrête et que l'accomplissement de l'Etat soit limité à la pandémie du coronavirus", a-t-il ajouté. Insistant sur l'impératif de "satisfaire rapidement les revendications du Hirak, à travers l'édification des institutions de la nouvelle Algérie avec de nouveaux textes, de nouveaux mécanismes et une nouvelle base de gouvernance", M. Bengrina a tenu à préciser que le document distribué par la Présidence de la République est "une mouture et non une Constitution". Aussi, a-t-il appelé tous les Algériens "partis, personnalités et société civile à s'éloigner du négativisme et à adhérer à son enrichissement pour aboutir à une Constitution véritable et stable, à même de répondre aux exigences du présent et de l'avenir".

Formulant des observations sur le préambule de l'avant projet de révision constitutionnelle, le président du mouvement El Bina a estimé que les prérogatives accordées au Président dans le document exigeaient davantage de précision.



M. Bengrina a mis en avant le caractère exhaustif du document incluant "nombre de droits qui n'existaient pas auparavant", s'interrogeant, dans ce sens, sur l'importance de la libération des "libertés publiques en les faisant obéir uniquement à la loi".

"Le document a accordé des lois spécifiques à certaines communes exigeant une explication et abordé la liberté de croyance avec audace", a-t-il ajouté. Il a indiqué, enfin, que les dirigeants du mouvement devront se réunir sur les plans local et central et élargir les consultations sur le plus grand nombre d'Algériens et d'experts afin de publier la position officielle relative à l'avant projet de la révision de la Constitution avant de le dévoiler à l'opinion publique et le soumettre, justifié, à la Présidence de la République.

APS

RND : «le projet de révision constitutionnelle, une pierre angulaire dans l'édification de l'Algérie Nouvelle»

Le parti du Rassemblement national démocratique (RND) a affirmé, vendredi dans un communiqué, que l'avant projet de révision constitutionnelle distribué par la présidence de la République à la classe politique, à la société civile et aux personnalités nationales pour débat et enrichissement «se veut une pierre angulaire dans l'édification de l'Algérie Nouvelle espérée par tous». Le parti a pris acte lors de la première lecture de ce document, «de l'envolée du Président de la République à travers la prochaine Constitution de donner un nouveau souffle aux institutions de l'Etat, de renforcer les libertés et de lever toute équivoque au sujet de la séparation des pouvoirs», qualifiant ce projet «de pierre angulaire dans l'édification de l'Algérie Nouvelle espérée par tous», précise la même source. Le RND a indiqué que le projet de la révision constitutionnelle qui intervient dans des conditions exceptionnelles, «implique la mobilisation de tout un chacun pour adopter une Constitution qui répond à un consensus national et une reconnaissance internationale et en tenant en compte des



revendications du Hirak populaire sur le plan interne» ainsi que l'évolution enregistrée dans le système constitutionnel international. Le Rassemblement a estimé que la mouture "satisfait l'ensemble des revendications exprimées" par les acteurs politiques et sociaux, à l'instar de la création d'un tribunal constitutionnel, l'élargissement des droits et libertés, le renforcement de la place du chef de l'Etat.

La mouture inclut également, selon la même source, la garantie de l'alternance démocratique sur les postes élus, la libération de l'action associative, la consolidation de l'indépendance de la justice et la préservation de l'identité nationale dans ses trois dimensions.

Considérant l'intérêt de contribuer à ce devoir national, le RND a chargé une commission composée de cadres et d'experts du parti spécialistes dans le domaine juridique et d'autres chevronnés de la gestion administrative afin d'examiner le contenu de ce document. L'ensemble des experts présenteront, par la suite, des propositions et des observations que le RND soulèvera à la Présidence de la République dans le cadre du "renforcement de la démocratie à travers les concertations". Le RND s'engage, par ailleurs, à contribuer à l'enrichissement de ce document et à prendre part à la campagne électorale relative au référendum sur la Constitution.

GHARDAÏA

Opération de désinfection des espaces publics de la commune

Une large opération de nettoyage et de désinfection des espaces publics de la commune de Ghardaïa a été lancée dans la nuit de vendredi à samedi dans le cadre des mesures préventives de lutte contre la propagation du nouveau Coronavirus (Covid-19).

Menée par les services de la commune en collaboration avec la protection civile, les services de sécurité (police, gendarmerie) les autorités locales, les élus, la société civile, cette opération est vivement saluée par les habitants de la ville de Ghardaïa.

Equipées de moyens matériels conséquents, des équipes d'intervention de la protection civile spécialisées dans la lutte contre les risques biologiques et d'épidémies, des équipes de la gendarmerie ainsi que la sûreté nationale ont exécuté durant toute la soirée le nettoyage, la désinfection et l'aseptisation des lieux et objets susceptibles de constituer des vecteurs de propagation de la pandémie du Coronavirus. "Nous menons cette opération de désinfection en parfaite coordination avec l'ensemble des autorités sécuritaires afin de laver à grande eau et désinfecter les espaces publics, les voiries, les trottoirs, voire des

portes, façades et garages d'immeubles", a expliqué à l'APS le président de l'Assemblée Populaire Communale (APC) de Ghardaïa, Omar Fekhar. "Outre la collecte des ordures qui fait partie de ses prérogatives, la commune est également mobilisée en cette période marquée par la pandémie du Coronavirus, pour la désinfection des espaces publics pour y endiguer le risque de propagation de ce virus", a-t-il souligné. "Des actions de désinfection se multiplient à la faveur d'initiatives menées également par les acteurs de la société civile dans les différents quartiers et Ksour de la commune de Ghardaïa", a ajouté M. Fekhar, précisant que la culture de stérilisation et les comportements d'hygiène et de distanciation gagnent en importance auprès des citoyens, qui accordent désormais davantage d'intérêt à des gestes basiques (se laver les mains fréquemment, le port de masque



buccal et bavette). Avec le concours des institutions étatiques, le tissu associatif et les services de cette collectivité, la campagne de désinfection complète de l'ensemble des espaces publics et autres établissements est menée de manière quotidienne. "L'objectif de cette action est de sécuriser la santé des citoyens tout en assurant la sécurité, aussi bien des agents de nettoyage que les agents de sécurité chargés de l'ap-

plication du confinement sanitaire partiel", a soutenu le président de l'APC. Tout en remerciant l'ensemble des parties mobilisées dans cet effort de protection de la santé publique, les autorités locales de Ghardaïa ont rappelé, à cette occasion, la nécessité de respecter les mesures préventives prises dans le cadre du confinement sanitaire, exhortant les habitants à rester chez eux et ne sortir qu'en cas de besoin urgent.

EL TARF

Raccordement au réseau d'AEP de 5 mechtas à Ain Kerma

Cinq (5) mechtas des zones d'ombre relevant de la commune d'Ain Kerma, dans la wilaya d'El Tarf, ont été raccordées vendredi au réseau d'alimentation en eau potable (AEP), à l'occasion de la célébration du 75^e anniversaire des massacres du 8 mai 1945. La cérémonie de mise en service du projet d'AEP, à partir de la station flottante du barrage de Bounamoussa, dans sa deuxième phase 400 litres/s, a été présidée par le wali, Harfouche Benar en présence du président de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), des représentants de la famille révolutionnaire et de nombreux bénéficiaires, des habitants des zones d'ombre qui étaient au comble du bonheur après une attente qui a duré plus de 50 ans.

Plus de 5.000 foyers répartis à travers

les mechtas Lahrach, Ouled Abdellah, Fartita, Sanhadja et Aamra, disposeront avec cette mise en service, d'une alimentation quotidienne en eau potable à l'issue de l'augmentation des capacités de pompage, a indiqué le directeur local des ressources en eaux (DRE), Abdelhamid Azza.

Cette opération intervient après une première phase de la chaîne de Bouhadjar qui a permis récemment aux chefs-lieu des communes dépendant de la daïra de Bouhadjar, d'être desservies quotidiennement alors qu'elles disposaient auparavant de l'eau potable un jour sur quatre, a-t-il précisé.

Le chef de l'exécutif a mis en relief les efforts déployés par l'Etat dans le but de l'amélioration des conditions de vie des populations résidant en zones éparses,

notamment les zones d'ombre tout en rappelant les sacrifices consentis par les Chouhada pour le recouvrement de l'indépendance. L'opération de raccordement au réseau d'AEP du reste des mechtas relevant des communes de Ain Kerma et Oued Zitoune, qui se trouvent sur la bande frontalière, se concrétisera "dès l'achèvement de l'opération de raccordement en énergie électrique des stations de pompage", a-t-il relevé signalant le contexte particulier marquant cette célébration avec la propagation de la pandémie du coronavirus covid-19.

La délégation de wilaya s'était auparavant rendue dans la commune de Zitoune où elle s'est recueillie à la mémoire des martyrs et déposé une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative.

TISSEMSILT

Solidarité et entraide marquent le mois de Ramadhan

Un esprit de solidarité et d'entraide règne depuis le début du mois sacré de ramadhan sur la ville de Tissemsilt, où citoyens et acteurs de la société civile ne lésinent pas sur les moyens pour venir en aide aux nécessiteux et aux personnes vulnérables, d'autant que cette période est marquée par une crise sanitaire provoquée par le nouveau coronavirus (Covid-19). Cet élan de solidarité est favorablement accueilli par de nombreux citoyens, qui ont déclaré à l'APS apprécier ce genre d'initiatives, faisant état de leur entière disponibilité à y prendre part.

Le mois sacré du Ramadhan a été une occasion pour de nombreux tissemsiltiens de redoubler de gestes de partage et de soutien au profit des catégories vulnérables, particulièrement celles habitant des quartiers populaires, les agglomérations rurales ou encore les zones d'ombre, les plus éprouvées par cette situation difficile liée au Covid-19. Dans cet esprit, El Hadj Mohamed, propriétaire d'une exploitation agricole, n'a pas hésité à approvisionner trois restaurants du chef-lieu de wilaya en produits alimentaires pour préparer des repas chauds, dont il assure lui-même la distribution aux nécessiteux et familles vulnérables.

Le donateur n'a pas manqué de relever que ces valeurs de solidarité et d'entraide sont ancrées dans la société algérienne. Pour sa part, M. Abderrahmane, propriétaire d'une entreprise de production d'aliments de volaille dans la commune de Tissemsilt, n'a pas hésité depuis le début de ce mois de piété à donner de son temps et de son argent. Il distribue, avec l'aide de ses fils et des travailleurs de son entreprise, des colis alimentaires qu'il acquiert auprès des commerçants de la ville aux plus démunis. Le commissariat de wilaya des Scouts musulmans algériens (SMA) a de son côté concocté un programme d'actions de solidarité pour tout le mois de Ramadhan, a fait savoir le commissaire de

wilaya des SMA, Mohamed Baki.

Le programme prévoit la distribution quotidienne de pas moins de 400 repas chauds destinés aux familles pauvres, aux orphelins et les sans domicile fixe. Aussi, des kits alimentaires sont remis quotidiennement aux familles nécessiteuses habitant les zones enclavées, a-t-il expliqué. Il porte également sur le lancement d'une initiative dénommée "Tafaked djark el maawaz" (demande après ton voisin nécessiteux), ainsi que la distribution d'habits de l'Aïd au profit des enfants issus de familles pauvres. M. Baki a ajouté que "des repas de S'hour sont distribués aux personnes hospitalisées dans les établissements de santé". Aussi, le SMA organise depuis le début du mois de Ramadhan, des visites aux personnes âgées nécessiteuses, qui habitent les quartiers populaires au chef lieu de wilaya. Des repas chauds et des médicaments leur ont été remis et une opération de nettoyage et de désinfection de leurs habitations a été menée. De son côté, l'association de wilaya "Beyt Essabil" a effectué plusieurs actions de générosité depuis le début du mois sacré. Il s'agit de la distribution de 500 repas chauds emportés aux personnes vulnérables, la remise de colis alimentaires à près de 150 familles nécessiteuses. Les membres de l'association ont également distribué des repas chauds aux agents de nettoyage de la commune, qui travaillent de nuit, selon le chargé de l'information de cette association, Hasni Mohamed. Pour sa part, le représentant de la direction des Affaires religieuses et Wakfs, Mohamed Bayani, a salué ces initiatives de solidarité, qu'il considère comme un exercice et une pratique essentielle dans le sens du devoir, qui mérite d'être valorisées auprès des citoyens et de les encourager. Il a salué ces actions d'entraide et de bienfaisance, qui "renforcent les liens sociaux".

ORAN

Demande accrue sur le compost comme alternative à l'engrais chimique

Les agriculteurs accordent de plus en plus d'intérêt au "compost", un engrais naturel produit par l'unité "Samad Bladi" pour son utilisation en agriculture comme alternative aux engrais fabriqués à base de produits chimiques, a-t-on appris de la responsable de l'unité relevant de l'Entreprise qui gère le marché de gros des légumes et des fruits d'El Kerma (au sud d'Oran).

L'intérêt des agriculteurs à ce compost produit des restes de fruits et légumes et déchets verts, a pour but de renforcer la plante et sa croissance, ce qui permet d'augmenter la production et d'améliorer sa qualité, a souligné à l'APS, Mme Besnassi Asma. Elle a relevé que "de nombreux agriculteurs visiteurs de l'unité, affichent leur volonté d'éviter les engrais chimiques pour adonner à l'utilisation de l'engrais organique naturel". Pour encourager les acteurs du secteur agricole à utiliser le "compost" et à renoncer aux engrais chimiques, le marché de gros des légumes et fruits d'El Kerma a réduit son prix de 4.200 DA à 2.500 DA le quintal au profit de l'agriculteur titulaire d'une "carte de fellah", a ajouté Mme Besnassi.

Elle également souligné que l'unité est la première du genre au niveau national à accompagner les agriculteurs dans l'utilisation de cet engrais local, notamment à travers les conseils et l'orientation.

Au niveau de l'unité "Samad Biladi" mise en service en janvier 2018, les restes de légumes et de fruits du marché sont combinés et intégrés avec des déchets verts de plantes, de feuilles d'arbres et d'herbes en un engrais organique naturel.

Les plantes issues de l'élagage sont actuellement apportées par l'entreprise de wilaya (EPIC) en charge des travaux environnementaux "Oran vert", après avoir été initialement acheminés par les communes d'Oran et d'El Kerma, selon la responsable. L'unité "Samad Biladi" fonctionnant avec des équipements "limités", produit actuellement de 20 à 40 tonnes d'engrais "compost" par mois, et table sur l'augmentation de la production. Son objectif est de réussir à réaliser par jour sa production actuelle par mois. Un tel projet nécessite d'autres équipements tels que des machines de levage, déchargement, recyclage, broyage et tamis automatique et de l'équipement pour l'emballage des sacs, relève Mme Besnassi. La responsable a estimé qu'une augmentation de la production était nécessaire, notamment pour répondre à la demande croissante des clients. Certaines exploitations agricoles se sont orientées vers l'utilisation de "Samad Biladi" à l'instar d'Oggaz (Mascara) qui a acquis 25 tonnes destinées à la culture de 2.500 oliviers et un autre de Bousfer (ouest d'Oran) qui utilise cet engrais naturel dans sa ferme dédiée à la production de légumes et fruits "Bio", a-t-elle noté. L'unité du sud d'Oran reçoit plusieurs commandes des agriculteurs d'Aïn Temouchent, de Tlemcen et de Mostaganem. Elle a également enregistré une commande d'un investisseur agricole de Oued Souf, qui espère acquérir, par étapes, une quantité variant de 200 à 300 tonnes par an, alors que l'unité reçoit quotidiennement une dizaine d'agriculteurs pour acheter le "compost", selon Mme Besnassi. Le compost, ami de l'environnement, trouve également des pépiniéristes qui veulent l'acquérir et des citoyens fans d'horticulture selon la même source. Le produit de "Samad Biladi" attire également l'attention des chercheurs universitaires et les étudiants en master et des doctorants dans le cadre des travaux de recherches de thèses de fin d'études.

CASH ASSURANCES Augmentation de 33% du chiffre d'affaires en 2019

Le chiffre d'affaires de la Compagnie d'assurances des hydrocarbures (Cash Assurances) a progressé en 2019 de 33% sur un an, mais son bénéfice net a baissé de près de 43%, selon le bilan annuel de cette filiale du groupe Sonatrach.

La compagnie a réalisé en 2019 un chiffre d'affaires de 12,78 milliards de Dinars (mds DA), contre 9,58 mds DA en 2018, soit une croissance de 33%, selon le bilan communiqué à l'APS. Le résultat net de l'exercice 2019 a été de 405,48 millions de DA, en hausse de 42,97% comparativement aux bénéfices réalisés en 2018 (710,95 millions de DA), selon le même bilan. Ce recul du résultat net est "du principalement à une charge de sinistre exceptionnelle", explique la Cash dans son bilan.

Fondée en 1999, Cash Assurances est la plus jeune compagnie à capitaux publics.

Elle est détenue par le Holding Sonatrach Investissement et Participation (SIP) à hauteur de 64% et par Naftal (filiale du groupe Sonatrach) à 18% contre 12% pour la Compagnie algérienne d'assurance et de réassurance (CAAR) et 6% pour la Compagnie centrale de réassurances (CCR).

A sa création, Cash Assurances avait pour vocation de se spécialiser dans la gestion des assurances des risques liés aux activités hydrocarbures. Mais elle a bien vite évolué pour gagner le statut d'une compagnie d'assurances à part entière, à l'instar des autres compagnies du secteur.

Actuellement, la compagnie est dotée d'un capital social de 7,8 milliards de dinars.

Pour rappel, le chiffre d'affaires du secteur des assurances a atteint 152,1 milliards de dinars en 2019, contre 143,3 milliards en 2018 (+6,1%), selon le dernier bilan du Conseil national des assurances (CNA).

AGRICULTURE- CÉRÉALES Biskra : production prévisionnelle de plus de 1 million qx de céréales

La récolte prévisionnelle de céréales, toutes variétés confondues, devra atteindre dans la wilaya de Biskra, au titre de l'actuelle saison agricole plus d'un million quintaux, a indiqué jeudi le directeur des services agricoles, Mohamed Bourahla.

Cette production qui sera en hausse de 20.000 qx comparativement à la saison passée se composera de 500.000 qx de blé dur, 200.000 qx de blé tendre et de 300.000 qx d'orge et d'avoine, a-t-il précisé.

Relevant l'accroissement de la superficie consacrée à la céréaliculture au cours de ces dernières années, M. Bourahla a déclaré que la wilaya de Biskra a consacré 13.000 hectares au blé dur, 11.000 ha à l'orge, 6.000 ha au blé tendre et 90 ha à l'avoine.

Il a également fait savoir que 1.500 ha de la surface céréalière a servi à la production de Frik et Mermez (blé dur et orge récoltés verts et concassés) très appréciés pour leur qualité.

La céréaliculture est concentrée dans les communes de Zéribet El Oued, Ain Naga, Doussène, Lioua, Oumèche et Loutaya et repose essentiellement sur l'irrigation par les eaux souterraines et superficielles des barrages Fom El Gherz (à l'Est de la wilaya) et Fontaine des gazelles au Nord.

L'adoption de la technique de l'irrigation au goutte-à-goutte a permis d'économiser de l'eau dirigée vers l'exploitation de nouvelles terres pour la culture des céréales, a ajouté le même responsable.

TRANSACTIONS COMMERCIALES Développement du e-commerce et du e-paiement pour réduire les préjudices du Covid-19

Le président de l'Association algérienne de protection et d'orientation du consommateur et son environnement (Apoce), Mustapha Zebdi a insisté mercredi sur la nécessité de saisir la conjoncture actuelle marquée par la pandémie du coronavirus pour développer et généraliser le e-commerce et le e-paiement de manière à réduire l'impact économique de cette pandémie tant pour les commerçants, les consommateurs que pour la croissance économique nationale.

Lors d'une conférence de presse animée conjointement avec le président de l'Union générale des commerçants et des artisans algériens (UGCAA), Hazab Benchohra sur l'état du marché en cette période de pandémie du coronavirus, M. Zebdi a indiqué que "le marché national connaît actuellement une régression sans précédent depuis l'indépendance", précisant que les activités commerciales ont baissé de 80% depuis le début de la propagation de la pandémie, les 20% restants étant limités aux activités commerciales de nécessité, à l'instar de la vente des fruits et légumes, des produits alimentaires outre les prestations de communication et de téléphonie.

Le préjudice touche aussi bien le consommateur qui ne peut subvenir à ses besoins en cette conjoncture, que le commerçant dont l'activité est réduite ou en stand-by, entraînant l'arrêt de l'activité commerciale voire un recul de la locomotive de l'économie. Le retard accusé en Algérie en matière de e-commerce et de e-paiement ne fait que compliquer davantage la situation commerciale et économique actuelle, estime M. Zebdi qui appelle le Gouvernement à saisir cette conjoncture pour mobiliser ses efforts dans le développement et la généralisation du e-commerce et du e-paiement de façon à réduire l'impact de la pan-



démie sur l'économie. M. Zebdi a également déploré l'inconscience de certains et les comportements irresponsables qui ont conduit à la fermeture de certaines activités commerciales qui avaient pourtant été autorisées à rouvrir.

"La pandémie est son impact psychologique et économique pouvant durer plusieurs mois, la solution réside dans le passage immédiat au e-commerce et au e-paiement", a-t-il estimé, soulignant que cela permettra d'endiguer la propagation du Covid-19 et de relancer l'activité commerciale. M. Zebdi a aussi proposé de recourir à des "mesures dissuasives" contre ceux qui ne respectent pas les consignes de prévention, aussi bien les commerçants que les consommateurs, mettant l'accent sur la nécessité de rendre obligatoire le port du masque et de revoir la stratégie préventive

contre cette pandémie par l'application du "confinement total".

Examen des moyens d'indemnisation des commerçants impactés par le confinement

Le secrétaire général de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), Hazab Ben Chahra, a lui aussi plaidé pour le développement du commerce et du paiement électronique, soutenant que cela amènerait les commerçants du marché parallèle vers le marché officiel et contribuerait à atténuer l'impact de la pandémie sur la plupart des activités commerciales.

Cernant les activités les plus lourdement impactées, M. Ben Chahra a cité les cafés, les cybercafés, les restaurants et toutes les activités liées à la restauration (fast-food, pizzeria, etc.), les commerçants ambulants au

niveau des marchés hebdomadaires et quotidiens, les artisans, les travailleurs journaliers, les chauffeurs de taxi, les auto-écoles et les magasins de vêtements.

Quant aux activités moyennement impactées, selon lui, elles se déclinent en bureaux d'affaires et de Consulting, les douches et hammams dont les stations thermales, les salles de sport, de divertissement et de jeux, les crèches pour enfants et les différentes manifestations commerciales et les petites foires.

L'UGCAA a, en outre, saisi le ministère du Commerce à ce sujet, pour déterminer les catégories touchées, a fait savoir le même responsable, ajoutant qu'il "sera procédé, une fois la crise sanitaire passée, au lancement de concertations avec tous les concernés, en vue d'examiner les modalités d'indemnisation des commerçants impactés du fait des mesures de confinement".

Abordant, par ailleurs, les cas de litiges entre les clients et les propriétaires d'agences de voyages, des écoles privées ou des salles des fêtes, notamment en ce qui concerne le remboursement des sommes avancées, M. Zebdi a indiqué que son organisation "est en passe d'examiner cette situation dans tous les aspects, avec tous les concernés et qu'une formule ou une solution à l'amiable sera assurément trouvée".

POMME - CULTURE Khenchela : lancement de deux expériences pilotes de culture intensive de pommiers

Deux (2) expériences pilotes de culture intensive de pommiers selon la nouvelle méthode polonaise ont été lancées dans la wilaya de Khenchela, a-t-on appris mardi du président de la filière pomiculture au conseil local interprofessionnel de l'arboriculture fruitière, Yacine Nasri.

Les deux vergers pilotes de pommiers ont été ainsi plantés à la méthode de culture intensive dans la localité Ahroune dans la commune de Bouhama dans le cadre de la mise en œuvre des résultats de la visite effectuée en janvier passé en Pologne par des membres du conseil interprofessionnel de l'arboriculture fruitière, a-t-il indiqué à l'APS.

L'expérience menée par deux investisseurs portera sur la plantation de 12.000 arbres des variétés Jeromine, Story et Granny Smith sur quatre hectares avec 1 mètre de distance entre les arbres et 4 mètres entre les rangées d'arbres, a-t-il ajouté.

Pour assurer le succès des deux expériences, toutes les conditions ont été mises en place dont la sélection de

plants d'arbres importés d'Italie, l'installation de pollinisateurs ainsi que du filet anti-grêle, l'installation du système d'irrigation et l'adoption du programme polonais de fertilisation, selon la même source.

Dès la deuxième année, ces vergers devront produire près de 200 quintaux par hectare et ce rendement augmentera à 600 quintaux à l'hectare à partir de la troisième année, a fait savoir assure M. Nasri.

L'objectif des deux expériences est de lancer un partenariat gagnant-gagnant entre la partie polonaise et le conseil interprofessionnel de l'arboriculture fruitière en vue d'accroître la production, améliorer la qualité et fournir un fruit à un prix acceptable puis adopter un programme d'exportation, a-t-on détaillé.

Dans la méthode traditionnelle de pomiculture, 600 arbres sont en moyenne plantés par hectare et les vergers ne commencent à produire qu'à la 5ème année tandis que la méthode polonaise permet de planter 3.000 arbres par ha et de commencer à récol-



ter dès la 2ème année, est-il noté. Durant la saison agricole 2018/2019, la wilaya de Khenchela s'est placée leader de la filière pomiculture avec une production de 1.466.000 quintaux d'une valeur estimée à 25 milliards DA, rappelle-t-on.

PÉTROLE

Les cours profitent des mesures de déconfinement

Le pétrole a fini en hausse vendredi une semaine de progression marquée, les acteurs du marché misant sur un retour de la demande en énergie avec la multiplication des mesures d'assouplissement du confinement et saluant la baisse de la production aux Etats-Unis.

A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juillet s'est apprécié de 1,51 dollar, ou 5,1%, pour clôturer à 30,97 dollars, s'affichant ainsi en hausse de 17% sur la semaine. A New York, le baril de "light sweet crude" (WTI), référence américaine du brut, a grimpé de 1,19 dollar, ou 5,4%, à 24,74 dollars le baril, prenant ainsi environ 25% sur la semaine.

Les prix du pétrole ont connu une chute historique courant avril, due à l'effondrement de la demande et à la surabondance de l'offre.

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et ses principaux par-



tenaires, réunis au sein de l'Opep+, se sont accordés le 12 avril sur une réduction de leur production de 9,7 mil-

lions de barils par jour (mbj) sur deux mois, une mesure exceptionnelle qui est entrée en vigueur le 1er mai. Par ail-

leurs, des données ont montré mercredi que les Etats-Unis, le plus gros producteur mondial d'or noir, avaient encore réduit la semaine dernière le volume de pétrole extrait chaque jour dans le pays, de 200.000 barils.

Et cette baisse devrait se confirmer dans les prochaines semaines puisque selon des chiffres dévoilés par la société de services pétroliers Baker Hughes vendredi, le nombre de puits en préparation a encore beaucoup reculé: il y avait 292 forages de puits de pétrole en cours cette semaine contre 325 la semaine précédente et 805 à la même époque l'an dernier.

ETATS-UNIS

Donald Trump pas pressé d'adopter un nouveau plan d'aide économique

Le président des Etats-Unis, Donald Trump a déclaré vendredi qu'il n'était "pas pressé" de trouver un accord avec les démocrates concernant un nouveau plan d'aide aux Américains touchés par la crise du coronavirus.

Les démocrates du Congrès, menés par Nancy Pelosi, travaillent sur une nouvelle série de mesures de plusieurs milliards de dollars, incluant des aides aux Etats américains, au paiement des loyers ou au remboursement de prêts, ou encore des protections sur les salaires. Le texte pourrait être soumis au vote à la Chambre des représentants si celle-ci reprend un fonctionnement normal la semaine prochaine, selon Mme Pelosi. Mais le président américain a voulu tempérer tout sentiment d'urgence, malgré les chiffres du chômage alarmants publiés vendredi, avec un taux atteignant 14,7%. "Nous ne sommes pas pressés", a-t-il dit lors d'une rencontre avec des élus républicains. "Nous voulons voir ce qu'ils ont dans leur projet de loi". "Nous avons eu ce dont nous avions besoin" dans les précédents plans, a-t-il ajouté. En mars, le Congrès avait approuvé un plan de relance historique de 2.200 milliards de dollars, promulgué par Donald Trump.

Il comprenait notamment la distribution de chèques aux Américains, et 349 milliards pour un fonds dédié aux petites et moyennes entreprises.

Un deuxième plan d'aide de près de 500 milliards de dollars avait suivi fin avril.

Les responsables républicains et la Maison Blanche plaident désormais pour une "pause" avant de nouvelles mesures.

Une position inacceptable pour le chef de la minorité démocrate au Sénat Chuck Schumer.

"Nous avons besoin d'une approche massive et audacieuse pour soutenir les travailleurs américains et les familles", a-t-il déclaré dans un communiqué.

"Personne ne peut regarder le rapport d'aujourd'hui sur les emplois, le taux de chômage le plus haut depuis la Grande dépression, et dire que nous devons appuyer sur le bouton pause", s'est-il offusqué. Les sénateurs américains Bernie Sanders, Kamala Harris et Ed Markey ont présenté vendredi un projet de loi qui assurerait un chèque de 2.000 dollars chaque mois à une majorité d'Américains pour toute la durée de la crise.

Donald Trump a pour sa part plaidé pour des mesures d'allègement des cotisations sociales, une idée qui rencontre des résistances au sein même de son parti. Et il a évoqué vendredi l'idée d'une baisse de l'imposition sur les plus-values.

Deux propositions qui seraient ardemment combattues par les démocrates.

CANADA - AVIATION

Perte de 200 millions USD au premier trimestre pour Bombardier

Le constructeur canadien Bombardier a accusé une perte de 200 millions de dollars US au premier trimestre, comparativement à un bénéfice de 239 millions durant la même période de l'an dernier.

Bombardier, qui a dévoilé jeudi ses résultats du premier trimestre, a indiqué que les revenus ont grimpé d'environ 5%, à 3,69 milliards de dollars, tandis que la valeur du carnet de commandes a fléchi de 7,5%, à 52,1 milliards.

La multinationale a affirmé avoir reçu un investissement de 386 millions de dollars de la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ), pour "soutenir le fonds de roulement" de Bombardier Transport, qui doit être cédée au géant français Alstom.

Cet investissement fera croître la participation de la Caisse dans la division à un peu plus de 36%, contre 33% en 2016.

L'entreprise a par ailleurs indiqué que les cadences de production de jets d'affaires "sont en cours d'alignement à la demande du marché, qui devrait accuser une baisse de 30% à 35% par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent".

La pandémie a aussi pénalisé les résultats financiers de ce trimestre.

Les liquidités de la société ont en effet chuté de 1,5 milliard, contre 900 millions au cours du même trimestre en 2019.

FMI - CROISSANCE

Le FMI plus pessimiste sur la chute de l'économie mondiale

La directrice générale du Fonds monétaire international (FMI), qui misait mi-avril sur un repli de 3% de l'économie mondiale en 2020, a estimé vendredi que les indicateurs de certains pays pourraient détériorer cette prévision. "Les données économiques nous arrivent de beaucoup de pays sont en dessous de notre analyse déjà pessimiste pour 2020.

Et en l'absence de solutions médi-

cales, des scénarios plus défavorables pourraient malheureusement se concrétiser pour certaines économies", a souligné Kristalina Georgieva, qui participait par liaison vidéo à un colloque organisé à Florence en Italie. A la mi-avril, le FMI avait publié ses prévisions sur "la plutôt désastreuse performance de l'économie mondiale reculant de 3% cette année, pour ensuite connaître un rétablissement partiel en 2021", a rap-

pelé la directrice générale. "Le comportement inconnu du virus obscurcit l'horizon de nos prévisions", a-t-elle souligné. "En supposant que nous aurons des traitements et des vaccins au plus tard début 2021, alors nous pouvons compter sur un rétablissement", a jugé Mme Georgieva. Selon elle, la reprise économique passe cependant par des tests et un traçage des personnes positives "sur une plus grande échelle".

UE - ÉPIDÉMIE

L'UE assouplit encore ses règles en matière d'aides d'Etat

Bruxelles a de nouveau assoupli vendredi temporairement ses règles en matière d'aides d'Etat, permettant sous des conditions strictes aux pays européens de recapitaliser leurs entreprises en difficulté à cause de la crise du coronavirus.

Ces nouvelles dispositions sont publiées alors que le premier groupe de transport aérien en Europe, l'allemand Lufthansa, est en pleine discussion avec l'Etat allemand en vue d'une nationalisation partielle et d'une aide de 9 milliards d'euros pour éviter la faillite due à l'impact de la pandémie sur ses activités.

La France a déjà été autorisée lundi à soutenir la compagnie Air France à hauteur de 7 milliards d'euros.

A la mi-mars, pour faire face au choc économique

provoqué par les mesures de confinement, la Commission européenne avait déjà annoncé une première série de mesures, promettant de se montrer plus flexible en matière d'aides d'Etat.

Ces dernières sont en temps normal autorisées au compte-gouttes par Bruxelles, afin de préserver la concurrence au sein du marché unique européen et ne pas voir subventionnés inutilement des canards boiteux aux dépens d'autres compagnies.

Vendredi soir, la Commission européenne a énuméré toute une série de conditions à remplir pour qu'un Etat soit autorisé à renflouer une compagnie nationale par le biais d'une prise de participation ou d'un rachat d'actions ou d'une augmentation de capital.

Parmi ces conditions: l'interdiction de verser des dividendes ou des bonus aux managers.

L'exécutif européen insiste aussi sur le fait que ces aides doivent "être dans l'intérêt commun, par exemple afin d'éviter des difficultés sociales et un défilé de pertes de marchés découlant de pertes d'emplois significatives, la sortie du marché d'une entreprise innovante ou d'une entreprise revêtant une importance systémique ou le risque de perturbation d'un service important".

Bruxelles incite aussi les Etats à sortir à l'avenir du capital des entreprises renflouées: s'il est toujours présent après six ans, l'Etat doit présenter un plan de restructuration à la Commission. La Commission prévient aussi que les entreprises déjà en

difficulté au 31 décembre 2019 -- donc avant la crise du coronavirus -- ne seront pas admissibles à ce cadre temporaire. Depuis l'annonce d'une plus grande flexibilité en matière de règles de la concurrence, Bruxelles a autorisé des aides d'Etat pour un montant total d'environ 1.900 milliards d'euros, selon une porte-parole de la Commission.

L'Allemagne arrive en tête avec 52% des aides autorisées, puis la France avec 17% et l'Italie avec 16%.

Cette situation a déjà fait grincer les dents de plusieurs responsables de pays de l'UE, s'emportant sur le fait que l'Allemagne profitait de sa marge de manoeuvre budgétaire pour soutenir ses compagnies au détriment de celles d'autres pays moins bien lotis.

INDUSTRIE AUTOMOBILE - BRÉSIL

La production automobile chute de 99% en avril

La production automobile au Brésil a chuté de 99,3% au cours du mois d'avril et ce par rapport à la même période en 2019 en raison de la fermeture de la quasi-totalité des usines pour faire face à la pandémie du Covid-19, a indiqué, samedi l'Association des industriels brésiliens (Anfavea). Selon l'Anfavea, ce résultat mensuel est le pire de l'histoire du pays et montre le fort impact du coronavirus sur l'industrie, qui a commencé à reprendre progressivement ses activités avec la réouverture de certaines uni-

tés. Côté emploi, les constructeurs automobiles ont suspendu les contrats de 74% des employés ou réduit les heures de travail, le but étant de contenir l'impact de la pandémie, qui a touché près de 140.000 personnes et fait environ 9.600 morts au Brésil. Au cours du dernier mois, seulement 1.847 automobiles, véhicules utilitaires légers, camions et autobus ont été produits, contre 267.561 durant la même période l'an dernier. "C'est le pire résultat de l'industrie automobile depuis 1957", a déclaré le prési-

dent d'Anfavea, Luiz Carlos Moraes. La baisse est également de 99% par rapport à mars, la fermeture des usines étant entrée en vigueur à la fin de ce mois. Par ailleurs, le résultat cumulé de l'année représente une baisse de 39,1%. L'exportation de véhicules en avril a connu son pire résultat en 23 ans, selon le président d'Anfavea, qui a fait savoir dans des déclarations relayées par la presse que la baisse est de 79,3% par rapport au même mois de 2019 (7.212 unités contre 34.905).

RAMADHAN - ANIMATION Le coronavirus prive les Oranais de leurs traditionnels tournois inter-quartiers

A Oran, le Ramadhan a été souvent synonyme de tournois de football organisés dans les différents terrains de proximité de la ville.

Cette année, mesures préventives obligent, le Covid-19 a eu raison de ces rencontres sportives, placées sous le signe de la fraternité, de la convivialité et de la solidarité.

Ces tournois disputés entre des équipes de quartiers et auxquels se joignaient également d'anciens joueurs, y compris de célèbres noms de la région et du football national, à l'image de Lakhdar Belloumi et d'Ali Meçabih, pour ne citer que ceux-là, manquent déjà aux férus de la balle ronde.

Les soirées animées au niveau du stade d'"Omdurman", dans le quartier Ibn Sina (ex-Basti), du terrain de proximité du quartier "Essalam", dans la commune de Bir El-Djir, ou encore à El-Othmania (ex-Maraval) et beaucoup d'autres stades et terrains, sont devenues une tradition dans la capitale de l'Ouest depuis quelques années.

L'occasion n'est pas seulement de s'adonner à des duels entre des équipes de quartier qu'une certaine rivalité sportive oppose depuis des années, mais aussi et surtout de contribuer à procurer de la joie aux familles nécessiteuses et enfants issus de milieux défavorisés. "Lors du Ramadhan passé par exemple, nous avons réussi, en organisant un tournoi au niveau du terrain de proximité de Haï Essalem, à collecter auprès des équipes participantes une somme d'argent conséquente qui a servi à acheter des vêtements pour les enfants de familles nécessiteuses en vue de l'Aïd", raconte à l'APS, Yacine, un jeune de 30 ans qui ne ratait aucun de ces traditionnels tournois.

Pour son coéquipier dans la même formation du quartier "Essalem", Aïssa, "au-delà de la rivalité sportive, c'est surtout ce désir d'aider les familles nécessiteuses en offrant des habits neufs pour leurs enfants à l'approche de chaque Aïd qui a, tout le temps, fait le charme de ces tournois".

Nostalgie et triste décor

Les rencontres que le terrain de proximité de "Haï Essalem" abritait se déroulaient deux heures avant la rupture du jeûne et se poursuivaient après la prière des "Tarawih".

Elles attiraient tout le temps la grande foule, composée de jeunes et de moins jeunes aussi.

"Des stars du football oranais, à l'image de Belloumi, Meçabih, Boukessassa, Belatoui et plusieurs autres s'y produisaient pour l'occasion.

C'était toujours un plaisir de les voir évoluer sur le terrain et suivre leurs prouesses", se souvient pour sa part Yahia, un supporter invétéré du MC Oran. Pour lui, ces tournois étaient une aubaine pour se remémorer le bon vieux temps en suivant de près ses anciens idoles, puisqu'il n'a plus remis les pieds au stade Ahmed-Zabana, enceinte de domiciliation des "Hamraoua", depuis que ces derniers "ont cessé de procurer de la joie à leur galerie", selon lui. En ces temps de confinement, un décor triste est planté aussi au mini-complexe de sport de proximité à "Haï El-Othmania".

Les lieux abritaient chaque mois sacré le challenge "Ramadhan-foot", un tournoi organisé régulièrement par l'association "La Radieuse".

Un véritable gala footballistique auquel des invités de renom étaient conviés ces dernières années, tels que les internationaux Faouzi Ghoulam, Riyad Mahrez, Rafik Djebbour et autre Mourad Meghni.

C'est la première fois d'ailleurs depuis plus d'une décennie que les organisateurs de ce challenge se retrouvent dans l'obligation de l'annuler en raison de la suspension de toutes les activités sportives, culturelles et autres, dans le cadre des mesures préventives prises par les pouvoirs publics pour la lutte contre la propagation du coronavirus. Ce tournoi, considéré comme le plus célèbre de la région, regroupait généralement plus d'une soixantaine d'équipes de la catégorie seniors représentant des quartiers de villes de l'Ouest du pays ainsi que d'autres wilayas, rappelle-t-on.

Mais tous ceux qui sont gagnés par la nostalgie de ne pas pouvoir revivre l'ambiance de ces tournois pendant ce Ramadhan, sont unanimes, toutefois, à insister sur la nécessité de respecter les gestes barrières pour "se débarrasser le plus tôt possible de la pandémie et retrouver notre vie habituelle, car c'est la santé des gens qui prime".

MASSACRES DU 8 MAI 1945

Caravane de solidarité pour les nomades à Guelma

Une caravane de solidarité a été lancée vendredi, au profit des familles nomades vivant dans des zones reculées de la wilaya de Guelma, dans le cadre du programme de commémoration du 75^e anniversaire des massacres du 8 mai 1945.

Composée de dix (10) fourgonnettes des services de la conservation des forêts, chargées des denrées alimentaires nécessaires, la caravane s'est ébranlée depuis le siège de la wilaya vers les mechtas et douars des communes de Tamlouka, à environ 60 km au Sud-ouest du chef lieu de wilaya et Bordjsabbat, à 55 km à l'Ouest.

Les deux régions sont connues par leurs vastes pâturages, où les familles nomades s'y installent en cette période en quête de sources de nourriture pour leurs troupeaux.

Cent (100) familles nomades recensées par les services concernés sont ciblées par cette caravane de solidarité à indiqué à l'APS, le wali de Guelma, Kamel Abla, au départ de cette caravane soulignant que cette opération de solidarité s'inscrit dans le cadre du programme retenu pour la commémoration du 75^e anniversaire des massacres du 8 mai 1945 et coïn-



cide avec le mois sacré de Ramadhan.

Selon le même responsable, cette caravane de solidarité est le septième du genre dans le cadre du vaste programme de solidarité pour aider les familles nécessiteuses touchées par les répercussions du confinement sanitaire, décidé pour endiguer la propagation de la pandémie de Coronavirus (Covid-19).

Ces aides comprennent 15 produits alimentaires de première nécessité, la

semoule, le sucre et l'huile notamment, a-t-on encore noté, relevant que cette caravane de solidarité est encadrée par les services de sécurité, ceux de la conservation des forêts, et les directions locales de l'action sociale et la solidarité, la protection civile avec la coordination des associations locales caritatives. Avant le lancement de cette caravane, les autorités civiles et militaires de Guelma se sont rendues au cimetière des martyrs au chef lieu

de wilaya avec des représentants de l'association de wilaya du 8 mai, l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM), l'Organisation nationale des enfants des moudjahidine, l'Organisation nationale des enfants de chouchada, et la Coordination des enfants des chouchada et des citoyens pour se recueillir à la mémoire de chouchada. La commémoration du 75^e anniversaire des massacres du 8 mai 1945 s'est déroulée dans le respect strict des mesures préventives contre la propagation du coronavirus (Covid-19), port de bavettes et distanciation notamment. La marche commémorant ces massacres, lancée habituellement vers 16 heures depuis la région d'El karmat sur les hauteurs de la ville de Guelma, sur le même itinéraire que celle tenue un certain mardi 8 mai 1945, a été annulée dans le cadre du respect des mesures de prévention contre le Covid-19.

RAMADHAN - PANDÉMIE - CONFINEMENT

Ouargla: les traditions ramadhaneques contrariées par le confinement

Plusieurs coutumes et habitudes ramadhaneques, ressuscitées chaque année au sein de la société Ouarglaie, ont dû être évitées cette année en raison du confinement imposé par les mesures préventives contre la propagation de la pandémie du nouveau Coronavirus (Covid-19).

D'habitude, le mois sacré constitue une conjoncture propice pour renouer avec des traditions socioreligieuses, les regroupements sociaux conviviaux, l'Iftar collectif, les visites et veillées ramadhaneques pour perpétuer des Halqate et revivifier aussi des rituels de partage de plats culinaires, à l'instar de la tradition connue localement sous le nom de "Deyra".

Cette année, la pandémie de Covid-19 a contrarié toute projection religieuse et socioculturelle, à travers la fermeture des mosquées, des salons de thé, cafétérias et locaux commerciaux, chamboulant ainsi toutes les programmations, individuelles et collectives, et imposant une "assignation à résidence" aux citoyens. Mme. Halima, cinquante-huit ans, femme au foyer, avoue ne "pas percevoir cette année le charme des précédents Ramadhan, du fait du confinement imposé par le Coronavirus, en plus de la contrainte de rester cloîtrée entre quatre murs, à ne vaquer qu'aux activités domestiques dans un espace limité.

Mme. Fatima, septuagénaire se dit elle, s'être "retrouvée, en compagnie de voisins, bloqués par la pandémie" qui les a "privés d'un mois de ferveur, notamment des Tarawih (prières surrogatoires) et des rencontres conviviales habituelles qui font le charme du Ramadhan".

"C'est la première fois dans ma vie que je vis cette situation exceptionnelle et passe un mois de Ramadhan cafeuté à la maison, en raison des

conditions imposées par le Covid-19, privant les fidèles de se rendre aux lieux de culte, les commerçants de vaquer à leurs activités et les citoyens de déambuler librement", a affirmé, pour sa part, Hadj Mohamed qui appelle, cependant, au respect des mesures de prévention contre le Covid-19.

Les jeunes Ahmed et Amine ont, de leur côté, exprimé un grand regret de ne pouvoir s'attabler ce Ramadhan en groupe et partager l'Iftar avec d'autres amis et voisins.

"J'étais habitué lors des précédents Ramadhan à goûter, en compagnie de mes amis, à la saveur de l'action caritative collective au service des jeunes", a indiqué le jeune Amine, qui s'est dit déterminé quant même, bien que quelque peu chagriné, de mettre la main à la pâte pour distribuer, avant l'heure de l'Iftar, des repas aux passagers et démunis, notamment les ressortissants africains.

Les consignes de prévention, brident la tentation de tournée des marchés

De nombreux Ouarglais se sont pliés à cette situation de désertion des rues et lieux de rencontres en cette période de l'année où, d'habitude, ils grouillent de monde, notamment dans le centre-ville.

Si certains ont salué les mesures préventives intervenant dans les efforts de préservation de la santé publique contre le Coronavirus, d'autres pensent, par contre, qu'elles les privent de sortie pour se dégourdir les jambes dans les marchés, à l'image d'Imene, la quarantaine et femme au foyer, qui estime "impossible d'enfreindre le confinement partiel pour sortir faire les achats de l'Aïd, en plus de la fermeture des boutiques". Approchés par l'APS, des commerçants de prêt-à-porter au

niveau du quartier Chorfa à Ouargla, se sont dit "frappés de plein fouet par les circonstances actuelles, notamment le commerce de la pâtisserie, des chaussures, de l'habillement et de la mercerie, se trouvant obligés de proposer et livrer leurs articles, via Facebook, et préserver une clientèle fidélisée depuis des années".

D'autres commerçants semblent ne pas être secourus par la pénurie et les fluctuations commerciales induites par la conjoncture difficile actuelle, à l'instar de commerçants dans l'informel exposant à domicile, dans différents quartiers, des produits et articles féminins, pour les enfants et mêmes pour des jeunes.

Un commerce très attractif des femmes, dit-on.

Mme. Lamia, femme au foyer à la cité Ensar, a avoué que cette année, contrairement aux années précédentes où les habits de l'Aïd pour les enfants étaient achetés avant le Ramadhan, elle a eu recours à une vendeuse via Facebook pour se procurer ses articles, en dépit de leur cherté et de leur gamme réduite et non renouvelée.

Une spécialiste de ce type de commerce virtuel a, de son côté, reconnu vertement que "le malheur des uns fait le bonheur des autres", expliquant que la fermeture des boutiques a ouvert la voie au lancement d'activités commerciales virtuelles leur permettant d'attirer une clientèle servie par mobile et par facilités.

D'autres citoyens et familles de Ouargla n'ont pas hésité à relever les retombées positives de cette pandémie leur permettant, reconnaissent-ils, de "raffermir les liens familiaux, d'aider leurs enfants dans leur scolarité, et de participer, pour certains, à des concours virtuels de différents types.

ONU - RÉFUGIÉS - MÉDITERRANÉE L'ONU se dit "préoccupée" par le manque d'assistance aux migrants

Le Haut-Commissariat de l'ONU aux droits de l'Homme (HCDH) s'est dit vendredi "profondément préoccupé" par des rapports selon lesquels des pays refusent de porter assistance aux migrants qui tentent de traverser la Méditerranée.

Ces pratiques "mettent clairement des vies en danger", a déclaré, au cours d'une conférence de presse virtuelle, son porte-parole, Rupert Colville.

"Nous sommes profondément inquiets face à des rapports faisant état de refus d'assistance ou de rejets coordonnés de bateaux de migrants en Méditerranée centrale, qui reste l'une des voies de migration les plus périlleuses du monde", a-t-il dit. Plus de 10.000 migrants ont tenté de traverser la Méditerranée l'an dernier, et au moins 1.200 y ont trouvé la mort, selon les chiffres de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Depuis le début de 2020, au moins 250 migrants ont péri ainsi. D'après M. Colville, des appels de détresse "sont restés sans réponse ou ont été ignorés.



Si cela est vrai, cela remet sérieusement en cause l'engagement des Etats à sauver des vies et à respecter les droits humains". Il a particulièrement regretté des informations selon lesquelles "les autorités maltaises ont demandé à des navires de commerce de

repousser les embarcations de migrants vers la haute mer, au lieu de leur porter assistance". Au cours du premier trimestre, les départs à partir de la Libye ont été multipliés par quatre par rapport aux trois premiers mois de 2019, a-t-il assuré, ajoutant que les migrants

qui tentent cette traversée ont le droit d'être protégés, en vertu du droit international. "Or, le 9 avril, l'Italie et Malte ont décrété que leurs ports étaient +non-sûrs+ pour les débarquements à cause de la pandémie de Covid-19," a ajouté M. Colville. Depuis la fermeture de ces ports, au moins trois embarcations de migrants attendent de trouver un endroit pour les faire débarquer, a-t-il poursuivi. Il a toutefois salué la décision des autorités maltaises d'autoriser le débarquement jeudi d'un petit groupe d'adultes, dont des femmes enceintes et des enfants. "Nous demandons que tous les migrants à bord de ces bateaux soient autorisés à débarquer, car les navires à bord desquels ils se trouvent ne sont pas adaptés pour de longs séjours", a-t-il dit.

ONU - DROGUES - TRAFIC Le trafic de drogue connaît des perturbations dans les chaînes d'approvisionnement

Les mesures de restriction mises en place pour endiguer la pandémie de Covid-19 ont entraîné la perturbation des routes aériennes de trafic de drogue ainsi qu'une réduction spectaculaire des transports terrestres, indique un nouveau rapport de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC).

Le rapport, publié vendredi, précise que la production et la distribution de cocaïne semblent être perturbées dans les pays producteurs d'Amérique latine, tandis que la pénurie d'héroïne en Europe et en Amérique du Nord pousse ses consommateurs à recourir à des pratiques encore plus dangereuses. La récession économique à long terme causée par la pandémie de Covid-19 pourrait entraîner une transformation profonde et durable des marchés de la drogue.

En général, certaines chaînes d'approvisionnement en drogue ont été perturbées et les trafiquants cherchent des itinéraires alternatifs, y compris maritimes, en fonction de la marchandise. Les drogues synthétiques, telles que la méthamphétamine, ont tendance à faire l'objet d'un trafic aérien à travers les continents plus que d'autres types de drogues.

Par conséquent, les restrictions sur les voyages aériens sont susceptibles d'avoir un effet particulièrement dras-

tique sur ce fret illégal. La plupart des trafics de cocaïne se font par voie maritime, si bien que de grosses cargaisons continuent d'être détectées dans les ports européens pendant la pandémie.

Jusqu'à présent, le trafic d'héroïne s'est fait principalement par voie terrestre. Mais en raison de la pandémie, les routes maritimes semblent être de plus en plus utilisées pour le trafic, comme en témoignent les saisies d'opiacés dans l'océan Indien.

Dans le cas de l'héroïne, précise le rapport, une pénurie de l'offre peut entraîner l'utilisation de substances nocives produites localement.

L'Europe, l'Asie du Sud-Est et l'Amérique du Nord ont fait état de pénuries et certains pays de l'ancien continent ont averti que les utilisateurs sont passés au fentanyl et à ses dérivés.

Le rapport fait également état d'une utilisation accrue de produits pharmaceutiques tels que les benzodiazépines, dont le prix a déjà doublé dans certaines régions. Une autre tendance néfaste résultant de la pénurie de drogues est l'augmentation de la consommation de drogues injectables et le partage du matériel d'injection, qui comporte le risque de propagation de maladies telles que le VIH/sida, l'hépatite C et le Covid-19 lui-même.

Le risque d'overdose peut également augmenter chez les injecteurs

qui sont infectés par le VIH-19. En Amérique latine, la production de cocaïne semble également être entravée en Colombie, car les producteurs souffrent de pénuries d'essence, un produit chimique essentiel introduit clandestinement du Venezuela.

De plus, les chaînes d'approvisionnement semblent être fortement affectées par les contrôles de police, ce qui pourrait amener les producteurs à stocker de grandes quantités de drogue dans le pays.

Selon les autorités du pays, la pression policière a augmenté pendant la pandémie et la campagne d'éradication du cocaïne se poursuit comme prévu. En Bolivie, cependant, le Covid-19 limite la capacité des autorités de l'Etat à contrôler la culture, ce qui pourrait entraîner une augmentation de la production. Au Pérou, la baisse du prix de la cocaïne laisse présager une réduction des possibilités de trafic.

Cela pourrait décourager la culture du cocaïne à court terme, bien qu'une crise économique qui se profile à l'horizon puisse amener davantage d'agriculteurs à se lancer dans la culture de la coca dans tous les grands pays producteurs.

Une pénurie de cocaïne dans les rues est signalée aux Etats-Unis, et de fortes augmentations du prix de la cocaïne ont été signalées au Brésil.

RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE Le niveau des océans pourrait monter de 1,3 mètre d'ici à 2100

Le niveau des océans pourrait monter de 1,3 mètres d'ici la fin du siècle, si le réchauffement climatique atteint 3,5 C, avertit vendredi un important panel de spécialistes.

Et d'ici l'an 2300, avec la fonte des calottes glaciaires en Arctique et au Groenland, la montée du niveau des mers pourrait dépasser les cinq mètres avec ce même scénario de réchauffement, selon les estimations de ces 106 experts internationaux, choisis pour leurs publications dans des revues spécialisées à comité de lecture.

Même dans un scénario (improbable au vu des tendances actuelles selon nombre d'experts) de baisse des émissions de gaz à effet de serre en ligne avec l'objectif de l'accord de Paris de 2015, soit un réchauffement global de moins de deux degrés par rapport à l'ère pré-industrielle, l'élévation du niveau pourrait atteindre deux mètres d'ici 2300, selon l'étude. Or, quelque 770 millions de personnes, un peu moins de 10% de la population mondiale, vivent à moins de cinq mètres au-dessus du niveau de la mer.

"Il est désormais clair que les précédentes estimations de montée du niveau de la mer étaient trop basses", a indiqué Stefan Rahmstorf, du Potsdam Institute for Climate Impact Research (PIK) et co-auteur de l'étude publiée dans la revue *Climate Atmospheric Science*.

Ces nouvelles projections sont par exemple nettement plus inquiétantes que celles des experts climat de l'ONU (Giec), qui estimaient dans un rapport publié en septembre que les océans pourraient monter de 50 cm d'ici à 2100 dans le meilleur des cas, de 84 cm dans le pire.

Des hypothèses jugées conservatrices par de nombreux scientifiques. "Le Giec a tendance à être très prudent, ce qui l'a déjà contraint à relever ses estimations à la hausse à plusieurs reprises", a ainsi déclaré M. Rahmstorf.

Benjamin Horton, de l'université Nanyang de Singapour, auteur principal de l'étude, a indiqué dans un communiqué avoir souhaité avec ce travail "donner aux décideurs un récapitulatif de l'état des connaissances scientifiques", afin qu'ils aient "une image large des scénarios futurs (...) et puissent préparer les mesures nécessaires". D'après le Giec, le niveau des mers a déjà augmenté de 15 cm au XXe siècle et d'ici 2050 plus d'un milliard de personnes vivront dans des zones côtières particulièrement vulnérables aux inondations ou événements météo extrêmes amplifiés par la montée du niveau de la mer et le dérèglement climatique.

BRÉSIL - ENVIRONNEMENT Forte hausse de la déforestation en Amazonie en avril

La déforestation en Amazonie brésilienne a augmenté de 63,75% en avril 2020 par rapport au même mois de l'année précédente, selon l'Institut national pour la recherche spatiale (INPE).

Au cours du mois d'avril, le feu a ravagé 405,6 kilomètres carrés des six Etats de la région nord de l'Amazonie, ainsi qu'à Tocantins (centre), Mato Grosso (ouest) et Maranhao (nord-est), relèvent les données satellitaires du système de surveillance en temps réel de l'INPE, un organe du ministère des Sciences, de la technologie, des innovations et des communications. L'augmentation de la déforestation en Amazonie coïncide avec des mesures d'isolement social, de quarantaine et, dans certains cas, de confinement total, comme à Belem et Sao Luiz, capitales des Etats du Parana et de Maranhao, respectivement, pour contenir la propagation du nouveau coronavirus. Le record de déforestation en Amazonie pour le mois d'avril a été enregistré en 2018 avec 489,5 kilomètres carrés de végétation déboisée ou brûlée.

L'Etat le plus touché par la déforestation en avril est le Mato Grosso, avec 144,58 kilomètres, soit 35,6% du total.

Ainsi, durant la période de janvier-avril, la déforestation en Amazonie brésilienne a marqué une hausse record, selon l'INPE, qui fait observer qu'il s'agit de 1.202 km2 de forêt qui ont disparu, soit une augmentation de 55% par rapport à la même période 2019.

La publication de ces chiffres intervient suite à la décision du président Jair Bolsonaro qui a autorisé, la veille, l'envoi de l'armée en Amazonie pour lutter contre la déforestation. A près de deux mois de la saison sèche, qui favorise les incendies, cette année est bien partie pour présenter un nouveau défi de préservation des forêts, qui pâtissent notamment des coupes de bois sauvages, l'extraction minière ou l'expansion des activités agricoles.

L'année dernière, la déforestation a augmenté de 85% pour atteindre 9 165,6 kilomètres carrés, son plus haut niveau depuis 2016.

Les images des incendies brûlant de vastes étendues de végétation ont fait le tour du monde et ont provoqué une vague d'indignation auprès de la communauté internationale et les ONG.

ARGENTINE - PANDÉMIE Un maillot de Maradona pour aider des pauvres de Buenos Aires

La vente d'un maillot de l'équipe nationale d'Argentine portant la signature de Diego Maradona, a permis de rassembler de l'argent, destiné à un quartier défavorisé de la périphérie de Buenos Aires, touché par la quarantaine imposée en raison du nouveau coronavirus.

"On va s'en sortir", a écrit Maradona sur ce maillot, une réplique de celui utilisé lors du Mondial-1986 rem-

porté par l'Albiceleste. Le maillot était initialement proposé aux enchères, mais sera finalement attribué par tirage au sort parmi les personnes qui ont proposé davantage que le montant du don initial pour participer.

L'initiative a permis de collecter une centaine de kilos de nourriture ainsi que des produits d'hygiène et des masques de protection contre le Covid-19 au

bénéfice des habitants du quartier de Favalaro.

"Diego ne s'imaginerait pas ce qu'il a fait pour nous, cela n'a pas de prix.

Je lui en serai reconnaissant jusqu'au jour de ma mort", s'est exclamé une habitante du quartier, Marta Gutierrez.

Après 50 jours de quarantaine pour stopper la propagation du Covid-19, la pauvreté qui touchait déjà 35,5% des Argentins fin

2019, s'est aggravée, a reconnu le ministre du Développement social, Daniel Arroyo.

Selon les données de son ministère, quelque 8.000 tonnes de nourriture sont distribuées chaque mois, la moitié de ce que les organisations sociales estiment nécessaire pour assurer le fonctionnement des cantines, dont bénéficient quotidiennement environ 500.000 enfants.

P A N D E M I E D E C O R O N A V I R U S

ETATS-UNIS

Un assistant de la fille du président testé positif au coronavirus

Un assistant personnel de la fille du président américain Donald Trump, Ivanka Trump, a été testé positif au nouveau coronavirus, a rapporté la chaîne de télévision CNN. Citant une source anonyme, la même source a précisé que l'assistant, qui travaillait à titre personnel pour Ivanka, n'était pas aux côtés d'Ivanka depuis des semaines. Cette information survint le jour même où l'on a indiqué que la porte-parole du vice-président Mike Pence, Katie Miller, a été confirmée avoir été infectée par le nouveau coronavirus. Face aux inquiétudes sur une éventuelle transmission de la maladie parmi les hauts responsables américains, la porte-parole de la Maison Blanche, Kayleigh McEnany, a déclaré vendredi lors de son briefing que des mesures étaient prises pour empêcher la propagation du virus parmi le personnel de la Maison Blanche.

Ivanka et son époux Jared Kushner, tous deux conseillers principaux du président Trump, ont été testés négatifs au virus.

M. Trump, qui a été testé négatif ainsi que M. Pence jeudi, a déclaré vendredi qu'il n'en était pas en inquiet, ajoutant que de "fortes précautions" avaient été prises à la Maison Blanche.

Il avait assuré jeudi à la presse qu'il serait désormais testé quotidiennement.

Un million de vaccinations en moins aux Etats-Unis depuis le confinement

Le nombre de doses de vaccins commandées aux Etats-Unis depuis que Donald Trump a déclaré l'état d'urgence à cause de la pandémie de Covid-19 a baissé de plusieurs millions, ont rapporté vendredi les Centres de prévention et de lutte contre les maladies (CDC).

Quelque 2,5 millions de doses de vaccins de routine (hors grippe) en moins, et 250.000 doses de vaccins contre la rougeole en moins ont été commandées entre le 13 mars et le 19 avril, par rapport à la même période en 2019, montre le rapport. "La baisse a commencé dans la semaine suivant la déclaration de l'état d'urgence nationale", selon l'étude, qui se fonde sur les commandes de vaccins d'un programme finançant environ la moitié des vaccinations faites dans le pays. "Bien que la distanciation sociale ait permis de ralentir les contagions de Covid-19, cela a aussi conduit à des reports et une baisse du nombre d'enfants recevant les vaccins recommandés", ont expliqué les auteurs. La baisse est toutefois modérée pour les enfants de moins de 2 ans, selon d'autres données portant sur les doses effectivement administrées dans huit réseaux de soins.

Cela indique que les consignes de maintien des visites de routine et de vaccination dans cette classe d'âge ont été relativement suivies, tandis que pour les enfants plus âgés, les cabinets ont en général restreint les visites aux cas de maladies et annulé les visites de routine.

GRANDE BRETAGNE - TRANSPORTS

Le Royaume-Uni va soumettre à l'isolement toutes les personnes arrivant dans le pays

Le gouvernement britannique envisage de soumettre la plupart des personnes arrivant au Royaume-Uni par voie aérienne, maritime et ferroviaire à l'isolement pendant deux semaines, a rapporté samedi la presse locale. Hormis celles qui entrent dans le pays depuis l'Irlande voisine, toutes les personnes arrivant par voie aérienne, maritime et ferroviaire devront s'isoler pendant deux semaines, rapporte le Times. Des vérifications ponctuelles de l'adresse donnée par les voyageurs seront effectuées, avec des sanctions possibles, de l'amende de 1.000 livres (1.100 euros) à l'expulsion, ajoute le média, qui précise que le Premier ministre Boris Johnson doit annoncer cette mesure dimanche. La BBC avance que la

quatorzaine doit entrer en vigueur fin mai, citant des sources gouvernementales et l'organisme de l'industrie aéronautique Airlines UK. M. Johnson doit s'exprimer dimanche sur un éventuel assouplissement du confinement en Angleterre, décrété le 23 mars, mais qui s'annonce d'ores et déjà très limité. "Il n'y aura pas de changements spectaculaires du jour au lendemain, nous serons très prudents lorsque nous assouplirons les restrictions actuelles, car les données que nous présentons chaque jour montrent que nous ne sommes pas tirés d'affaire", a ainsi prévenu vendredi le ministre de l'Environnement, George Eustice, au cours du point de presse quotidien du gouvernement sur la pandémie.

L'OMS compare l'éradication de la variole à la lutte contre le COVID-19

Alors que le monde fait face à la pandémie de COVID-19, le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré vendredi que la victoire de l'humanité sur la variole était un rappel quant à ce qui est possible lorsque les nations s'unissent pour lutter contre une menace sanitaire commune.

"Il y a exactement 40 ans aujourd'hui, le 8 mai 1980, nous déclarions officiellement que le monde et tous ses peuples avaient été libérés de la variole", a rappelé le chef de l'OMS Tedros Adhanom Ghebreyesus lors d'un point de presse, déplorant que 300 millions de personnes sont mortes de la petite vérole durant le 20e siècle.

Notant qu'une majorité des outils utilisés à l'époque étaient les mêmes que ceux employés aujourd'hui contre le virus Ebola et le COVID-19 : suivi de la maladie, identification des cas, traçage et campagnes d'information massives, le chef



de l'OMS a précisé que "la campagne d'éradication de la variole disposait d'un outil

crucial dont nous ne disposons pas encore : un vaccin". Alors que le vaccin contre

la variole a été découvert en 1796, il a cependant fallu attendre 184 ans avant de pouvoir éradiquer complètement cette maladie virale, a-t-il rappelé, soulignant que "le facteur décisif dans la victoire sur la variole a été la solidarité mondiale".

Ainsi, le souvenir de la variole ne doit pas uniquement être celui de l'éradication de la maladie, mais aussi la démonstration d'un monde uni, a ajouté le chef de l'OMS. "Le combat contre le COVID-19 nous donne non seulement l'occasion de lutter contre une maladie, mais aussi de changer la trajectoire du système de santé mondial", a-t-il conclu.

ALLEMAGNE

Premier scouacs dans le déconfinement

Deux jours seulement après l'annonce d'un déconfinement progressif en Allemagne, un canton a dû réintroduire le confinement vendredi et deux autres y songent face à un nombre de contaminations reparti à la hausse.

En Rhénanie du Nord-Westphalie, un important foyer de Covid-19 a vu le jour à Coesfeld dans une usine de transformation de viande, dont plus de 100 des 1.200 employés ont été infectés. Ces installations ont été provisoirement fermées, a déclaré vendredi le ministre de la Santé de ce land (Etat régional), Karl-Josef Laumann.

De manière plus large, il a été décidé que la levée des restrictions dans les contacts entre les personnes, de même que l'ouverture des restaurants et des parcs d'attractions seraient reportés d'une semaine, jusqu'au 18 mai, dans ce canton. Les écoles et les crèches ne sont pas touchées par cette mesure.

Dans le Schleswig-Holstein, une région frontalière du Danemark, un

abattoir du canton de Segeberg a enregistré 109 cas de contamination, ce qui jette la suspicion sur l'ensemble de la filière en Allemagne.

Dans l'est, en Thuringe, dans le canton de Greiz qui compte près de 100.000 habitants, plusieurs maisons pour personnes âgées ont connu une flambée de contaminations. Le gouvernement de cette région veut prendre une décision la semaine prochaine quant au processus d'allègement prévu des mesures de maintien à domicile. "Pour être clairs : nous n'allons pas mettre tout le canton en quarantaine", a déclaré sa dirigeante Martina Schweinsburg, mais deux petites villes particulièrement atteintes pourraient être concernées.

L'Allemagne a décidé mercredi d'un retour partiel à la normale.

Mais face au risque d'une deuxième vague, jugée "certaine" par les virologues, la chancelière Angela Merkel et les régions allemandes se sont enten-

dues mercredi sur un mécanisme de reconfinement au niveau local si le nombre des contaminations par le nouveau coronavirus repartait à la hausse. Cela se fait par canton, ville, voire même par établissement lorsqu'il s'agit d'une maison de retraite ou d'un immeuble d'habitation, et non plus comme jusqu'ici de manière généralisée pour une région ou le pays tout entier.

Le seuil de déclenchement de ce reconfinement a été fixé à 50 infections en moyenne pour 100.000 habitants sur une période de sept jours par zone.

Ce chiffre était dernièrement proche de 90 dans le canton de Greiz et de 52,7 dans celui de Coesfeld, selon l'Institut de santé publique Robert Koch (RKI).

"Nous devons toujours être conscients que nous sommes encore au début de la pandémie et que nous avons encore un long chemin à parcourir pour lutter contre le virus", a prévenu mercredi Mme Merkel.

PAKISTAN

Des centaines de Pakistanais rapatriés du Moyen-Orient porteurs du coronavirus

Les autorités pakistanaïses ont déclaré vendredi que des centaines de leurs ressortissants rapatriés du

Moyen-Orient, où beaucoup ont perdu leur emploi et vivent dans des conditions précaires, ont été testés positifs au nouveau coronavirus à leur retour au pays. Sur les 2.069 personnes rapatriées jusqu'à présent dans le Sindh, "516 étaient positives" au Covid-19, a déclaré Murad Ali Shah, le chef du gouvernement de cette province du Sud pakistanais, lors d'une conférence de presse. Dans le Khyber-Pakhtunkhwa, la province du Nord-Ouest, on a recensé 211 malades sur quelque 1.600 personnes qui rentrées, a déclaré un haut fonctionnaire cité par l'AFP.

Le Pakistan a jusqu'à présent rapatrié 20.000 de ses ressortissants, dont un grand nombre vivaient dans les pays du Golfe, où ils exerçaient des emplois non qualifiés qu'ils ont perdus à la faveur de l'effondrement économique lié à la pandémie. Quelque 110.000 autres

ont manifesté le désir de rentrer dans leur pays d'origine, selon les autorités. D'après le ministère des Affaires étrangères, 4,5 millions de Pakistanais vivent au Moyen-Orient.

Islamabad a affrété de multiples avions pour rapatrier ses citoyens, les frontières physiques et aériennes du pays étant fermées dans le cadre de la lutte contre le Covid-19.

Dans certains vols venant du Moyen-Orient, "40 à 50% des passagers étaient infectés", a indiqué Moeed Yusuf, le conseiller spécial à la Sécurité nationale du Premier ministre Imran Khan, jeudi lors d'une conférence de presse.

"Notre ministre des Affaires étrangères a soulevé ce point avec ces pays et nous trouvons des moyens pour que cela ne se reproduise plus", a ajouté M. Yusuf. Le confinement en

vigueur depuis fin mars au Pakistan sera levé progressivement à partir de samedi pour soulager l'économie et les millions de travailleurs pauvres du pays, a annoncé jeudi Imran Khan, alors même que les infections au Covid-19 et les décès dus à la maladie s'accroissent.

Près de 600 personnes sont mortes du nouveau coronavirus, un bilan très faible pour un pays de plus de 200 millions d'habitants au système de santé en déshérence. Plus de 26.000 malades sont recensés, un chiffre considéré comme largement sous-estimé du fait d'un manque criant de tests.

L'argent renvoyé au Pakistan par ses ressortissants de l'étranger constitue l'une des principales sources d'entrées de devises dans le pays, ce qui risque à moyen terme d'aggraver la crise économique.

P A N D E M I E D E C O R O N A V I R U S

Plus de 270.000 morts dans le monde

La pandémie de nouveau coronavirus a fait plus de 270.000 morts dans le monde, dont près de 85% en Europe et aux Etats-Unis, depuis son apparition en Chine en décembre, selon un bilan établi par des médias à partir de sources officielles vendredi à 16H15 GMT.

Au total, 270.927 décès ont été recensés dans le monde (pour 3.877.772 cas), dont 153.367 en Europe (1.678.495 cas), continent le plus touché. Les Etats-Unis sont le pays ayant enregistré le plus de morts (75.781), devant le Royaume-Uni (31.241), l'Italie (30.201), l'Espagne (26.299) et la France (25.987).



ITALIE

Plus de 30.000 décès liés au Covid-19

L'Italie a passé la barre des 30.000 morts causés par l'épidémie de Covid-19 avec 30.201 décès, en hausse de 243 sur 24 heures, a annoncé vendredi la Protection civile dans son bilan quotidien.

L'Italie est le deuxième pays européen, après le Royaume-Uni mardi, à dépasser ce seuil symbolique, même si les autres chiffres - hausse du nombre de morts, nombre total de malades ou nombre de personnes en soins intensifs - sont encourageants.

La hausse du nombre de morts, 243 en 24 heures, est inférieure à celle enregistrée jeudi (+274) ou mercredi (+369).

Le nombre total de malades poursuit sa baisse et atteint désormais

87.961 contre 89.624 la veille, de même que le nombre de malades en soins intensifs, 1.168 contre 1.311 jeudi. La région la plus touchée reste la Lombardie (Nord), le poumon économique du pays, avec 14.839 décès pour 80.723 cas, suivie de l'Emilie-Romagne (Centre-Nord, 3.797 décès pour 26.598 cas) et du Piémont (Nord-Ouest, 3.305 décès pour 28.368 cas).

"La courbe est en baisse, ça se poursuit et c'est une donnée positive.

Il y a des régions avec une circulation significative (du virus), d'autres avec une circulation moyenne et d'autres avec une basse circulation", a déclaré en milieu de journée le président de l'Institut supérieur de la

santé (ISS), Silvio Brusaferro.

"Nous nous dirigeons cependant vers un nombre de cas très bas un peu dans toutes les régions, y compris la Lombardie", a-t-il ajouté.

Selon M. Brusaferro, pour 10% à 12% des victimes officielles de l'épidémie de Covid-19, la cause principale du décès est une autre pathologie.

"Dans la grande majorité des cas, l'infection au Covid est la première cause de la mort, mais il y a 10-12% qui ont eu une infection qui s'est superposée mais où la première cause de la mort est liée à d'autres pathologies, qui sont les causes habituelles de décès dans notre pays", a-t-il précisé.

ETATS-UNIS

Plus de 1.600 morts aux Etats-Unis en 24 heures

Les Etats-Unis ont enregistré vendredi 1.635 décès liés au coronavirus en 24 heures, portant le bilan total de la pandémie dans le pays à 77.178 morts, selon le comptage de l'université Johns Hopkins, qui fait référence.

Ces décès supplémentaires ont été recensés entre 20H30 locales jeudi et vendredi à la même heure par l'université, qui actualise ses données en continu.

Les Etats-Unis comptent par ailleurs plus de 1,28 million de cas officiellement diagnostiqués (+29.079 en 24 heures).

Presque 200.000 personnes ont en outre été déclarées guéries. Les bilans journaliers aux Etats-Unis ne sont pas passés sous la barre des 1.000 morts depuis le 1er avril. Après avoir enregistré plus de 3.100 morts en 24 heures mi-avril, le pays est aujourd'hui bloqué sur un "plateau" dont il n'arrive pas à redescendre.

Le président Donald Trump prône malgré tout une réouverture rapide de l'économie américaine, dévastée par la mise en place de mesures massives de confinement et de distanciation sociale.

La pandémie a ainsi détruit en deux mois la quasi-totalité des emplois créés dans le pays en dix ans de croissance, faisant grimper le taux de chômage à un niveau comparable à ceux de la crise des années 1930.

FRANCE

Le bilan total des décès s'élève à 26.230

L'épidémie de nouveau coronavirus a fait 243 morts de plus en 24 heures en France, portant le nombre total de décès depuis le 1er mars à 26.230, a indiqué vendredi la Direction générale de la santé.

La pression sur les services de réanimation continue de s'alléger, avec 93 patients Covid-19 en moins depuis jeudi, soit 2.868 cas graves, sur un total de 22.724 personnes actuellement hospitalisées pour infection au coronavirus. Concernant les décès, 16.497 (+111) ont été enregistrés dans les hôpitaux et 9.733 (+132) dans les maisons de retraite et autres établissements médico-sociaux.

Quatre régions - Auvergne-Rhône-Alpes (centre-Est), Ile de France, Grand-Est et Hauts-de-France (Nord) - regroupent 72% des cas hospitalisés, précise la DGS.

Les trois dernières font partie - avec Bourgogne Franche-Comté (centre-Est) - des quatre régions où le déconfinement qui doit progressivement débiter lundi en France sera plus restreint.

CHINE

Pas de nouveau cas de COVID-19 au Hubei depuis 35 jours consécutifs

La Chine a annoncé qu'aucun nouveau cas confirmé du nouveau coronavirus (COVID-19) n'a été enregistré vendredi dans la province du Hubei (centre), a annoncé samedi la commission provinciale de la santé.

Cela fait 35 jours consécutifs que le Hubei n'a rapporté aucun nouveau cas confirmé de COVID-19.

Vendredi, il n'y avait aucun cas confirmé dans la province. La province comptait toujours 628 cas asymptomatiques sous observation médicale, après l'ajout de 13 nouveaux cas et la sortie de la quarantaine de 14 personnes vendredi.

Au total, 283.009 personnes ayant eu des contacts étroits avec les patients du COVID-19 dans la province avaient été identifiées vendredi, dont 1.053 étaient toujours sous observation médicale.

Vendredi, le Hubei a signalé un total de 68.128 cas confirmés de COVID-19, dont 50.333 à Wuhan, capitale provinciale.

Le Hubei a abaissé sa réponse d'urgence au nouveau coronavirus du plus haut niveau au deuxième plus haut depuis le 2 mai.

RUSSIE

Plus de 10.000 cas supplémentaires en 24 heures

La Russie a enregistré samedi plus de 10.000 cas supplémentaires du nouveau coronavirus, pour la 7ème journée consécutive, selon les autorités.

Le pays dénombre désormais 198.676 cas détectés, dont 10.817 recensés en 24 heures, selon les mêmes sources.

La Russie est le cinquième pays le plus touché en terme de contaminations, derrière les Etats-

Unis, l'Espagne, l'Italie et le Royaume-Uni.

Avec 1.827 décès, dont 104 au cours des dernières 24 heures, statistiquement, le nombre des morts demeure faible par rapport à tous ces pays et d'autres en Europe comme la France ou même l'Allemagne.

Les autorités russes affirment que l'envolée du nombre des cas depuis une semaine s'explique par la

multiplication des tests effectués - 5,2 millions selon le comptage de samedi - et non par une accélération de la propagation.

Cela expliquerait aussi la faible mortalité.

L'objectif du dépistage massif est de traquer les cas asymptomatiques ou légers de Covid-19 et qui ne sont pas nécessairement comptabilisés dans d'autres pays faute d'accès aux

tests. Michael Ryan, le directeur exécutif chargé des questions d'urgence sanitaire à l'Organisation mondiale de la santé, a estimé lui vendredi que "la Russie vit probablement une épidémie à retardement".

Moscou, principal foyer de l'épidémie en Russie avec représentée 104.189 cas et 1.010 morts, a prolongé le confinement de la population jusqu'au 31 mai.

CANADA

1.727 décès à Montréal, épicentre de l'épidémie au Canada

Le nombre de décès dans la région du Grand Montréal, considérée comme l'épicentre de l'épidémie au Canada, a atteint vendredi 1.727 décès sur un total de 2.725 signalés au Québec. Les autorités sanitaires de la province francophone ont aussi annoncé 36.150 cas d'infection confirmés, dont 18.435 dans le Grand Montréal. Dans ce contexte, les autorités de la santé publique envisagent d'accroître le nombre de tests de dépistage, particulièrement dans les secteurs de la métropole où la contamination communautaire reste toujours d'actualité.

La cadence des tests sera ainsi augmentée pour en réaliser 3.000 par jour, tout en misant notamment

sur les unités mobiles de dépistage, selon la direction régionale de la santé publique.

"On veut enquêter dans les 24 heures sur les cas, les retracer et identifier les éclosions le plus rapidement possible", a déclaré à la presse la directrice de santé publique de Montréal, Dr Mylène Drouin, qui a admis que la métropole demeure "l'épicentre de l'épidémie au Canada". La ville de Montréal a, en outre, prolongé jeudi l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 11 mai pour renforcer la lutte contre la pandémie du Covid-19. Pour sa part, le directeur national de santé publique du Québec, Dr Horacio Arruda, a annoncé la mise en place d'une stra-

tégie de dépistage massif visant à endiguer la pandémie de COVID-19 dans la zone chaude de la province.

Cette stratégie cible les régions les plus touchées comme Montréal, Laval, la Montérégie, Lanaudière et les Laurentides, a-t-il précisé.

Tout en rappelant l'objectif de 14 000 tests de dépistage quotidiens prévue pour l'ensemble du Québec, M. Arruda a affirmé qu'actuellement quelque 10 000 tests sont réalisés chaque jour. Au Canada, un dernier bilan fait état de 1.390 nouveaux cas de COVID-19, pour un total de 66.312.

De plus, 129 Canadiens ont succombé à la maladie dans les dernières 24 heures, portant à 4.653 le nombre total des décès.

OSTÉOPOROSE

LES 3 NUTRIMENTS INDISPENSABLES POUR DES OS SOLIDES

Une bonne santé osseuse, ça se travaille. Précaution indispensable : bien nourrir les os en privilégiant notamment des aliments riches en calcium, en vitamine D et en silicium. Les trois nutriments indispensables à un bon squelette.

DU CALCIUM POUR RENFORCER LES OS

Longtemps présenté comme le remède miracle contre l'ostéoporose, le calcium, s'il reste indispensable à l'organisme, ne suffit pas à protéger de cette pathologie. "Le calcium ne prévient pas les fractures, admet le Pr Bernard Cortet, rhumatologue au CHU de Lille, mais il ne faut pas le négliger : on en perd tous les jours, notamment dans les urines, et l'on sait par ailleurs que les médicaments anti-ostéoporotiques sont plus efficaces si on prend du calcium." Les besoins en calcium d'un adulte sont de 900 mg/jour et de 1200 mg/jour après 65 ans.

On le trouve :

- Dans les produits laitiers (parmesan, comté, yaourts), à consommer au moins 3 fois par jour, de préférence le soir, car les cellules destructrices de l'os travaillent surtout la nuit. Privilégier le yaourt plutôt que les "spécialités laitières", pauvres en calcium, les fromages à pâte dure (gruyère, comté, emmental) plutôt que ceux à pâte molle ou à tartiner. 1 yaourt = 160 mg de calcium, 1 verre de lait = 120 mg, 50 g de comté = 495 mg, 50 g d'emmental = 449 mg.

- Dans les eaux riches en calcium (Tallans, Hépar, Courmayeur, Contrex...). Mais ne pas boire uniquement que ces eaux très minéralisées en cas d'antécédents de calculs urinaires.

- Dans les figues, épinards, chou vert, brocolis, poireaux, amandes, noisettes, quinoa, sésame, sardines... "Toutefois ce calcium d'origine végétale (à l'exception du chou chinois) est moins bien absorbé que le calcium laitier, précise Véronique Coxam ; c'est la raison pour laquelle il faut en consommer beaucoup même si certains végétaux sont très riches en calcium."

Les coups de pouce :

- Du lithothamne, une algue très riche en calcium, très alcalinisante donc anti-acide, 1 gélule matin, midi et soir (Nutergia, Biophoenix, Aroma celle), ou une demi cuillère à café rase dans un jus de fruits ou de légumes une fois par jour, pendant 1 mois, répéter environ 3 fois par an (Biocean, Teamer).

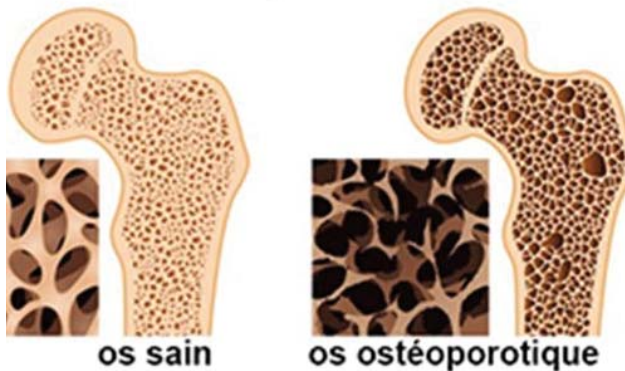
- De l'algue klamath, 4 gélules par jour pendant 10 jours (Algotonic) ou 1 à 2 cuillères à café de poudre par jour pendant 1 à 3 mois (Sol Semilla), deux fois dans l'année.

- Un tartare d'algues en paillettes (Kelp, wakamé, nori), à mélanger avec de l'ail, de l'huile d'olive, du jus de citron et des échalotes et à tartiner en apéritif.

- 2 granulés trois fois par jour de Calcareo Carbonica, Calcareo phosphorica, Calcareo fluorica et Silicea, le tout en 9 CH, pendant au moins deux à trois mois.

DE LA VITAMINE D POUR MIEUX ASSIMILER LE CALCIUM

L'absorption du calcium par le tube digestif et sa fixation sur les os dépendent en grande partie de la vitamine D. Cette vitamine est synthétisée naturellement par la peau sous l'effet de certains rayons UV. Elle subit ensuite des transformations dans le foie, les reins pour assurer ses fonctions :



augmenter l'absorption du calcium par l'intestin, favoriser la minéralisation osseuse... Et comme la vitamine D booste aussi les défenses immunitaires (réduction significative des infections respiratoires et des grippes), on fait coup double à l'approche de l'hiver.

L'Agence européenne des aliments recommande 600 UI (unités internationales) de vitamine D par jour, soit trois fois plus que l'agence française. Et selon l'International osteoporosis foundation (IOF) il faudrait ingérer de 800 à 1000 UI par jour.

Où le trouve-t-on ?

- En marchant, jardinant... chaque jour pendant au moins une demi-heure au soleil (en évitant les heures chaudes) [6] et visage et mains découverts.

- Dans les poissons gras (sardines, maquereau, thon...), mais comme ils sont aussi concentrés en métaux lourds, on recommande de ne pas en consommer plus de 2 à 3 fois par semaine.

Le coup de pouce :

- Une supplémentation en vitamine D₃ naturelle, 10 gouttes par jour entre novembre et mars. Mieux vaut une dose quotidienne plutôt qu'une dose plus importante de vitamine D de synthèse en ampoule (100 000 UI ou 200 000

UI) une ou deux fois par an, sinon l'organisme est obligé d'éliminer une partie, ce qui nécessite de l'énergie et il est plus difficile d'avoir un dosage stable dans le temps.

DU SILICIUM POUR SE REMINÉRALISER

Oligoélément indispensable, le silicium contribue à l'assimilation et à la fixation du calcium. Il favorise donc la minéralisation. Or, notre capacité à stocker le silicium diminue en vieillissant. Le besoin minimum serait de 10 à 25mg par jour. Après la ménopause, un apport alimentaire de plus de 40 mg/jour est associé à une meilleure densité osseuse chez les femmes.

Où le trouver ?

- Dans les eaux riches en silicium (Chateaudont, Salvat...), dans les céréales complètes, les dattes, les bananes...

Les coups de pouce

- Teinture mère de Bambou Tabashir bio, reminéralisant, 30 gouttes dans de l'eau, trois fois par jour avant les repas pendant 1 à 2 mois.

- Gel de Silice (Silicea de Hübnér) ou Silicium Organique G5® (Alma Bio) à diluer dans un peu d'eau, à 3 fois par jour selon le degré d'ostéoporose. En cure de trois semaines puis une semaine d'arrêt, deux à trois fois de suite.

3 SYMPTÔMES À NE PAS IGNORER

À l'occasion de la Journée mondiale de l'ostéoporose, on fait le point sur une maladie qui touche 25 % des femmes à 50 ans. Ce dimanche 20 septembre 2019 marque la Journée mondiale de l'ostéoporose : celle-ci a pour objectif de sensibiliser le grand public à une maladie qui concerne 25 % des femmes de plus de 50 ans et 50 % des femmes de plus de 75 ans en France.

Qu'est-ce que l'ostéoporose ? La Société Française de Rhumatologie définit l'ostéoporose comme une "maladie qui fragilise l'os avec un risque de survenue de fractures pour des traumatismes minimes". En cas d'ostéoporose, le moindre choc ou coup, le moindre petite chute peut provoquer une fracture. Les os les

plus fréquemment concernés sont le poignet, l'extrémité supérieure du fémur (on parle de "fracture du col du fémur"), le bassin et les vertèbres (on parle alors de "tassements vertébraux").

OSTÉOPOROSE : IL FAUT ARRÊTER DE FUMER !

Qui est concerné ? L'ostéoporose concerne plutôt les femmes après le cap de la ménopause (qui survient généralement vers 50 ans). Il existe, en outre, des facteurs aggravants : le tabagisme, une consommation excessive d'alcool, un manque de vitamine D et/ou de calcium, la sédentarité ainsi que certaines pathologies (hyperthyroïdie, polyarthrite rhumatoïde, spondylar-

thrite ankylosante). Quels sont les symptômes ? Une fracture vertébrale, du poignet ou du col du fémur peut traduire la présence d'une ostéoporose. Idem pour une réduction de la taille (un "tassement") de 4 centimètres ou plus. Et des douleurs au mouvement (se pencher, monter un escalier, marcher...) doivent aussi alerter.

Ostéoporose, où en est la recherche ? La recherche a récemment montré qu'une activité physique douce (par exemple : de la natation) associée avec un régime alimentaire méditerranéen (des légumes, des fruits, de l'huile d'olive, peu de sucre et de sel) pouvait protéger les femmes ménopausées contre l'ostéoporose.

3 exercices pour renforcer les os

Une activité physique régulière contribue à développer les muscles qui vont alors exercer une pression sur les os et ainsi stimuler la production osseuse. L'idéal : des exercices qui sollicitent les articulations portantes, d'équilibre et de renforcement musculaire.

Une activité physique, c'est essentiel ! Elle permet de renforcer les os, de freiner la diminution de la résistance des os liée au vieillissement, d'améliorer la posture et la mobilité, de développer et d'entretenir son équilibre, sa souplesse, son agilité et par conséquent de réduire le risque de chute et de fracture. "Trois à quatre fois par semaine, commencer par 15 mn de marche, puis faites ces exercices qui permettront d'améliorer la densité minérale osseuse", explique Murielle Hittier, éducatrice sportive FFEPGV Sport-santé à Chevannes (Yonne).

EXERCICE N°1

- Dos bien droit, bras le long du corps, poser le pied droit sur une marche, puis se redresser sur la marche en étirant la jambe gauche tendue en arrière et les bras au-dessus de la tête, sans cambrer le dos.
- Reposer le pied gauche au sol et les bras le long du corps.
- Recommencer l'exercice cette fois avec le pied gauche. A renouveler une dizaine de fois à rythme normal, puis plus rapide.

EXERCICE N°2

- Debout dos au mur, plaquer le ballon contre le bas du dos et se laisser glisser le long du mur en frottant les jambes jusqu'à angle droit, puis remonter.
- Recommencer l'exercice une dizaine de fois.

EXERCICE N°3

- Debout face au mur, jambes parallèles (largeur du bassin), allonger les bras afin de pouvoir poser les mains à plat sur le mur.
- Se pencher en avant en gardant les jambes et le dos bien droits, tout en pliant les bras jusqu'à ce que les avant-bras touchent le mur, puis se redresser "en poussant le mur" pour revenir à la position initiale.
- Recommencer dix fois.

Près de 30 % des hommes touchés avant 50 ans

28 % des hommes de 35 à 50 ans seraient atteints d'ostéopénie, le stade précurseur de l'ostéoporose, selon une étude américaine.

L'ostéoporose est souvent considérée comme une maladie qui accompagne la ménopause. Mais des chercheurs en santé du sport de l'université du Mississippi (Etats-Unis) ont cherché à savoir si les hommes pouvaient également être touchés par une perte osseuse. Ils ont donc mesuré la densité minérale osseuse (DMO) au niveau du rachis lombaire et du col du fémur de 173 adultes âgés de 35 à 50 ans.

LE SPORT PROTÈGE PLUS LES FEMMES QUE LES HOMMES

Les résultats de cette étude viennent d'être publiés dans le journal de l'American osteopathic association. Ils montrent que sur les 173 participants à cette étude, 23 hommes (28 %) et 24 femmes (26 %) souffraient d'ostéopénie (le stade qui précède l'ostéoporose) au col fémoral. 5 hommes (6 %) et 2 femmes (2 %) souffraient déjà d'ostéoporose au



niveau de la colonne lombaire. Fait étonnant : alors que le sport est considéré comme un facteur de prévention important chez les femmes, il ne semble pas

protéger les hommes de l'ostéopénie. Dans cette étude, les hommes qui faisaient du sport plus de 20 fois par semaine souffraient plus d'ostéopénie que

les autres. Sans doute parce que les autres facteurs de risque (prise de médicaments anticancéreux, alcool, tabac...) n'ont pas été pris en compte.

MÉDICAMENTS DE L'OSTÉOPOROSE TRAITEMENT HORMONAL OU BIPHOSPHONATES ?

Une densité osseuse basse ne suffit pas pour justifier la prescription d'un traitement médicamenteux contre l'ostéoporose. Quand est-elle conseillée ? Lorsque la densitométrie révèle une densité minérale osseuse (DMO) trop basse (-1 ou -2), le médecin commence par demander un bilan biologique comprenant un dosage sanguin de calcium et de vitamine D. En fonction des résultats et de l'interrogatoire, il délivre des conseils alimentaires associés à une éventuelle prescription de calcium et de vitamine D. Cela ne justifie pas un

traitement anti-ostéoporotique, pas plus qu'une fracture du poignet isolée. Dans les deux cas, seule une surveillance par ostéodensitométrie tous les deux ou trois ans sera nécessaire pour suivre l'évolution de la densité osseuse. En revanche, en cas de DMO inférieure à -3 ou d'antécédent de fracture de vertèbre, du bassin, de l'épaule ou de la hanche en tombant de sa hauteur ou encore d'une faible densité osseuse associée à une fracture du poignet, un traitement médicamenteux sera envisagé. Le rhumatologue dispose alors de différentes options.



Vitamine D et calcium : cocktail gagnant contre l'ostéoporose

L'ostéoporose expose au risque de fracture des os. Pour les éviter, des chercheurs proposent de consommer des produits laitiers enrichis en vitamine D. Si les produits laitiers sont indispensables à la croissance des enfants, ils le seraient aussi pour contrer les conséquences de l'ostéoporose. Dans cette maladie qui touche davantage les femmes, les os perdent de leur densité, ils ne sont plus aussi solides et le risque de fracture expose.

Dans leur étude, les chercheurs français ont déterminé



l'intérêt de produits laitiers combinant calcium et vitamine D pour lutter contre ces risques. Pour cela ils ont développé un modèle de simulation incluant trois groupes d'âge : 60 à 69 ans, 70 à 79 ans et 80 à 89 ans. Ils ont aussi séparé les hommes et les femmes dans les calculs du modèle et se sont penchés sur le nombre de fractures qui pourraient être évitées et les années de vie gagnées.

65 000 FRACTURES ÉVITÉES
Consommer trois produits laitiers enrichis en vitamine D comme le prévoient les recom-

mandations pourrait ainsi éviter près de 65 000 fractures, dont 10 500 de la hanche (très fréquentes dans les cas d'ostéoporose). La moyenne française est malheureuse autour d'un seul produit laitier par jour. Pourtant, pour les patients, suivre les préconisations leur ferait gagner plus de 29 000 années de vie et une meilleure qualité de vie. Mieux encore, ces mesures seraient efficaces économiquement (il serait plus intéressant de prévenir ces fractures que d'assumer les coûts des soins à posteriori), particulièrement chez les plus de 70 ans.

BURKINA FASO

Le président Kaboré invite ses concitoyens à s'inscrire sur les fichiers électoraux tout en respectant les gestes barrières

Le président burkinabè Roch Marc Christian Kaboré a exhorté vendredi ses compatriotes à s'inscrire sur les fichiers électoraux, tout en respectant les gestes barrières dans le cadre de la lutte contre le nouveau coronavirus. Il a noté dans un bref communiqué qu'avec l'allègement des mesures de restriction des libertés individuelles et collectives prises pour contrer l'épidémie, la Commission électorale nationale indépendante (CENI) a repris vendredi ses activités d'enrôlement des électeurs. "J'invite mes compatriotes à se faire enrôler afin de pouvoir accomplir leur devoir citoyen à l'occasion des prochaines élections" législatives et présidentielle du 22 novembre, a lancé le chef de l'Etat, tout en rappelant "la nécessité de respecter les mesures barrières : masques, distanciation sociale".

Face à la propagation de l'épidémie et de la situation sécuritaire fragile dans plusieurs régions du pays, les observateurs s'interrogent sur la tenue effective de ces élections. La semaine dernière, lors d'une rencontre avec les partis d'opposition, le président de la CENI, Newton Ahmed Barry, a assuré que son institution était en mesure de les organiser à la date prévue.

RD CONGO

Le HCR préoccupé par la hausse des violences

Au moins 274 civils ont trouvé la mort et plus de 200.000 personnes forcées de fuir leur foyer durant ces trois derniers mois dans la province de l'Ituri, en République démocratique du Congo (RDC), a déploré vendredi le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), précisant que près de 50 attaques sont menées contre la population locale en moyenne chaque jour.

"Les personnes déplacées ont signalé des actes de violence extrême, avec au moins 274 civils ayant été tués au moyen d'armes comme des machettes", a déclaré Charlie Yaxley, porte-parole du HCR, lors d'une conférence de presse virtuelle à Genève.

Selon lui, plus de 140 femmes auraient été violées et près de 8.000 maisons ont été incendiées.

Le HCR et ses partenaires ont enregistré plus de 3.000 violations graves des droits humains dans le territoire de Djugu au cours des 60 derniers jours. Le 24 avril, quatre rapatriés ont été tués dans la ville de Nyangaray, tandis qu'une vingtaine de familles ont été enlevées par un groupe armé.

Dans le territoire de Mahagi, deux personnes déplacées de retour auraient été enterrées vivantes par un groupe d'hommes armés.

Selon le HCR, les tensions sont en hausse depuis décembre 2019 lors du lancement d'une opération militaire dirigée par le gouvernement contre divers groupes armés semant la terreur dans la région.

Cette dernière vague de violence a poussé des milliers de personnes à se déplacer à l'intérieur du pays. "Ils vivent désormais dans des conditions de surpeuplement au sein de familles d'accueil", a rappelé M. Yaxley, ajoutant que d'autres dorment en plein air ou dans des bâtiments publics, comme des écoles qui ne sont actuellement pas utilisées pour les classes en raison des mesures de lutte contre la pandémie de COVID-19.

Cinq millions de personnes sont aujourd'hui déracinées en RDC, dont 1,2 million dans la seule province de l'Ituri, toujours selon le HCR

APS

LIBYE

15 morts en 48 heures dans des tirs de roquettes sur Tripoli (GNA)

Au moins 13 civils et deux policiers ont été tués, et des dizaines de personnes blessées ces dernières 48 heures dans des tirs de roquettes sur la capitale libyenne Tripoli, a indiqué vendredi le Gouvernement d'union nationale (GNA).

Des roquettes se sont abattues vendredi avant l'aube sur un quartier peuplé du centre-ville, Zawiyat al-Dahmani, où siègent le ministère des Affaires étrangères du GNA et les ambassades de Turquie et d'Italie, tuant deux policiers et un civil, a déclaré le porte-parole du ministère de la Santé, Amine al-Hachemi qui a condamné une attaque "contraire aux lois internationales et humanitaires qui garantissent la protection des représentations diplomatiques". Depuis mercredi, 15 personnes au total -13 civils et deux policiers- ont été tués et 50 autres civils blessés dans les tirs de roquettes qui ont visé plusieurs quartiers de la capitale, selon M. Hachemi. "Ces bombardements ont fait d'importants dégâts maté-



riels, notamment à Abou Slim et Tajoura", respectivement dans le sud et l'est de Tripoli, a-t-il ajouté. La Libye est secouée par une

crise politico-militaire marquée par l'affrontement entre le GNA, reconnu par l'ONU et le gouvernement parallèle à l'est du pays sou-

tenu par une armée dirigée par le maréchal Khalifa Haftar, et ce depuis le renversement du régime de Muammar el-Gueddafi en 2011.

SAHEL

Les "terroristes" profitent du Covid-19 pour intensifier leurs attaques (Guterres)

Les "groupes terroristes profitent de la pandémie de Covid-19 pour intensifier leurs attaques" au Sahel, affirme dans un rapport le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, en réclamant une "coordination plus forte" entre les forces étrangères qui les combattent. Le défi posé aux autorités s'exerce notamment dans le triangle Liptako-Gourma, une zone dans laquelle Niger, Mali et Burkina Faso se partagent des frontières, précise le document remis cette semaine au Conseil de sécurité. "Des preuves montrent aussi une coordination et une coopération renforcées entre certains des groupes terroristes opérant au Sahel, de la Mauritanie au bassin du Lac Tchad", ajoute le secrétaire général. "La situation désastreuse dans la région du Sahel est encore aggravée par la propagation de la pandémie de Covid-19 en Afrique, avec des groupes terroristes qui l'exploitent à des fins de propagande et d'action, avec un impact po-

tentiel grave sur la région", insiste-t-il. A cause de cette pandémie qui a entraîné la fermeture de la frontière entre Mali et Mauritanie, des opérations de la Force G5-Sahel ont été renvoyées à plus tard.

"L'impact de la pandémie sur la capacité de la Force conjointe et des troupes internationales à mener des opérations dans les mois à venir est difficile à déterminer à ce stade et devra être étudiée avec soin", indique-t-il. Son rapport retraçant l'évolution au Sahel depuis novembre souligne que "les morts dans des attaques terroristes" ont été multipliés par cinq depuis 2016 au Burkina Faso, au Mali et au Niger, avec plus de 4.000 décès en 2019 contre 770 en 2016. Depuis novembre, la situation sécuritaire a encore subi



une "détérioration au Mali et dans la région sahélienne", avec des "attaques terroristes de plus en plus complexes contre les forces de sécurité", s'inquiète aussi le chef de l'ONU. Tout en reconnaissant la nécessité de plusieurs acteurs face à ce défi, Antonio Guterres affirme qu'il y a un besoin pour une coordination plus forte entre les différentes forces et de clarté pour savoir qui commande et qui contrôle".

MALAWI

La justice confirme l'annulation de la réélection du président Mutharika

La justice du Malawi a confirmé vendredi l'annulation pour "fraudes caractérisées" de la réélection l'an dernier du président Peter Mutharika, ouvrant ainsi définitivement la voie à l'organisation d'un nouveau scrutin le 2 juillet. Dans un arrêt rendu à l'unanimité, le juge de la Cour suprême d'appel de Lilongwe Frank Kapanda a annoncé le rejet de l'appel formé par M.

Mutharika et la Commission électorale contre l'annulation du scrutin de 2019. "Nous rejetons les deux appels", a-t-il lu à l'audience. La veille, le prési-

dent sortant Mutharika a officiellement déposé sa candidature à sa propre succession, qui doit se jouer le 2 juillet. Au pouvoir depuis 2014, M. Mutharika, 79 ans, a été réélu en mai 2019 pour un deuxième mandat dès le premier tour de scrutin. Il a été crédité par la Commission électorale locale (MEC) de 38,5% des suffrages, contre 35,4% des voix pour le chef de l'opposition Lazarus Chakwera. Mais saisie par l'opposition, la Cour constitutionnelle a annulé en février 2020 la victoire du sortant pour cause de fraudes caractérisées. Elle

a ordonné une nouvelle élection, programmée le 2 juillet. M. Mutharika a fait appel de l'invalidation du scrutin. Peter Mutharika a accusé l'opposition de vouloir plonger le pays dans le chaos. "Pendant neuf mois, nous avons été les témoins des pires violences de l'histoire du pays (...) notre pays, notre développement ont été détruits par les gens mêmes qui souhaitent le diriger", a-t-il déploré. M. Mutharika a également présenté jeudi son candidat à la vice-présidence, Atupele Muluzi, fils de l'ancien chef de l'Etat Bakili Muluzi (1994-2004). Atupele Mu-

luzi était arrivé en quatrième position avec 4,6% des suffrages lors du scrutin de 2019, mais il a décidé de ne pas se présenter à la présidentielle prévue en juillet. Le principal adversaire du sortant sera de nouveau M. Chakwera, soutenu par le vice-président Saulos Chilima qui avait rassemblé 20,2% des suffrages en 2019 et qui, lui non plus, ne se représente pas pour la fonction suprême. Peter Mutharika et Lazarus Chakwera seront opposés à Peter Kuwani, le chef d'un petit parti qui avait réuni 0,4% des voix l'an dernier.

SYRIE Les forces américaines créent une nouvelle base dans l'est de la Syrie

Les forces américaines ont créé une nouvelle base dans la province orientale de Deir ez-Zor en Syrie après avoir apporté des équipements militaires, a annoncé vendredi un observateur de la guerre.

La base a été créée dans la région d'al-Jazrat, dans la région ouest de la province de Deir ez-Zor, après que des fournitures "massives" et des renforts ont atteint cette région, a indiqué l'Observatoire syrien des droits de l'homme.

Le groupe de surveillance basé au Royaume-Uni a déclaré que 300 cargaisons militaires américaines ont atteint Al-Jazrat ces derniers jours.

Il a ajouté que les forces américaines sont également en train d'étendre leur base dans le champ de pétrole d'al-Omar, dans la région est de la province de Deir ez-Zor.

Les Etats-Unis ont plusieurs bases en Syrie, principalement dans les régions du nord et de l'est



où se trouvent les Forces démocratiques syriennes (FDS) dirigées par les Kurdes. Le gouvernement syrien a longtemps exigé

le retrait des forces américaines de Syrie, les qualifiant de forces d'occupation. Cependant, les Etats-Unis consolident

leurs positions en Syrie, principalement dans les régions où se trouvent des champs pétroliers, dans l'est du pays.

ONU Washington empêche la tenue d'un vote sur une résolution sur la pandémie



Les Etats-Unis ont bloqué vendredi au Conseil de sécurité des Nations unies une procédure devant conduire à la mise au vote d'une résolution appelant à une "cessation des hostilités" pour mieux combattre la pandémie, selon des diplomates. Washington "ne peut soutenir le projet de résolution actuel", a annoncé sans autre détail la partie américaine à ses 14 partenaires du Conseil de sécurité, provoquant leur stupéfaction. Jeudi, les Etats-Unis avaient pourtant accepté une

mention de compromis sur l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), objet d'un vif différend depuis des semaines avec la Chine. La mission diplomatique américaine auprès de l'ONU n'a pas répondu à une demande d'explications. Selon certains diplomates, c'est à nouveau le langage sur l'OMS qui est à l'origine du blocage américain. Selon d'autres sources, les Etats-Unis veulent revenir à une proposition initiale de texte qu'ils avaient abandonné sur la nécessité d'une "trans-

parence" dans la coopération. La procédure rompue par les Etats-Unis devaient permettre aux deux auteurs de la résolution, la Tunisie et la France, de demander une mise au vote du texte. Aprement négocié depuis mars, le texte qui devait être soumis à un scrutin réclamait dans sa dernière version une "coordination renforcée" entre les membres de l'ONU et soulignait "la nécessité urgente de soutenir tous les pays comme les entités pertinentes du système des Nations Unies, y compris les agences de santé spécialisées". Cette formule, sans citer explicitement l'OMS tout en l'évoquant implicitement, représentait pour ses auteurs un compromis visant à arracher un accord final des Etats-Unis et de la Chine sur la résolution. Washington, qui ne voulait pas de mention sur l'OMS, accuse cette agence onusienne de manquer de transparence et d'avoir retardé l'alerte mondiale sur les conséquences de la maladie de Covid-19. Pékin au contraire voulait en souligner l'importance dans la lutte contre la pandémie.

CHINE La Chine appelle au multilatéralisme à l'occasion du 75^{ème} anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe

Le représentant permanent de la Chine auprès de l'ONU, Zhang Jun, a appelé vendredi au multilatéralisme à l'occasion du 75^{ème} anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe.

"Le multilatéralisme est un choix collectif fait par l'humanité au prix d'une guerre mondiale. Grâce au multilatéralisme, l'humanité a joui

de 75 ans de paix et de développement. Aucun pays ne peut devenir grand dans l'isolement", a-t-il dit lors d'une réunion informelle du Conseil de sécurité de l'ONU tenue par visioconférence.

"Les Nations Unies sont un produit de la Seconde Guerre mondiale. Nous devons défendre le système international centré autour de l'ONU,

maintenir l'ordre international basé sur le droit international et sauvegarder les objectifs et les principes de la Charte de l'ONU", a indiqué l'ambassadeur chinois, appelant à s'engager sur la voie d'un développement pacifique.

Le monde fait face à une évolution, une transformation et un réajustement majeurs, mais la

paix et le développement demeurent la tendance de notre époque. C'est un espoir partagé et dans l'intérêt de tous les peuples. La communauté internationale doit oeuvrer à un nouveau type de relations internationales caractérisées par le respect mutuel, l'équité, la justice et la coopération mutuellement bénéfique, a-t-il souligné.

VENEZUELA - "INVASION" DÉJOUÉE Les deux Américains inculpés pour "terrorisme"

Le procureur général du Venezuela a annoncé vendredi que les deux ex-soldats américains arrêtés au Venezuela lundi pour avoir tenté d'"envahir" le pays sud-américain et renverser Nicolas Maduro ont été inculpés pour "terrorisme" et "conspiration".

Luke Denman, 34 ans, et Airan Berry, 41 ans, sont accusés de "terrorisme, conspiration, trafic d'armes de guerre et association" de malfaiteurs, des chefs d'inculpation qui peuvent leur valoir jusqu'à 30 ans de prison s'ils sont reconnus coupables, a déclaré Tarek William Saab lors d'une intervention télévisée. Il n'a en revanche pas évoqué une éventuelle inculpation ou interpellation du chef de file de l'opposition vénézuélienne Juan Guaido, que le président Nicolas Maduro accuse d'avoir monté l'opération avec un ancien soldat américain, Jordan Goudreau, et un Vénézuélien de Miami, Juan José Rendon, pour fomenter ce "coup d'Etat" à son encontre. Le président américain Donald Trump a assuré un peu plus tôt vendredi que les Etats-Unis n'étaient pas derrière l'opération avortée.

Et son secrétaire d'Etat Mike Pompeo a affirmé que Washington ferait tout pour rapatrier Luke Denman et Airan Berry, deux anciens soldats des forces spéciales américaines. Pour l'heure, 31 "mercenaires" ont été arrêtés, dont les deux Américains, a également indiqué le procureur vénézuélien.

Il a annoncé que le Venezuela allait émettre un mandat d'arrêt international contre Jordan Goudreau et Juan José Rendon, qui se trouvent tous deux hors du Venezuela. Juan José Rendon a reconnu dans un entretien à CNN avoir signé un contrat avec Jordan Goudreau, un ancien "béret vert" qui a fondé la société de sécurité privée Silvercorp USA, pour "étudier la capture et le transfert" de Nicolas Maduro.

Mais il assure que le feu vert n'a pas été donné à Goudreau pour mettre en branle l'opération et que Juan Guaido n'était pas au courant. Nicolas Maduro affirme, lui, être certain que Donald Trump a "dirigé directement" cette "invasion" tuée dans l'oeuf dimanche à Macuto, à moins d'une heure de route de Caracas sur la côte caraïbe. Les deux Américains ont été arrêtés le lendemain, lundi, dans le village côtier de Chuao, à environ 80 km à l'ouest de Caracas.

RUSSIE La Russie est "invincible" lorsqu'elle est unie (Poutine)

La Russie quand elle est unie est "invincible", a proclamé Vladimir Poutine samedi lors des commémorations des 75 ans de la fin de la Seconde Guerre mondiale, très modestes du fait de l'épidémie de nouveau coronavirus. "Nous savons et nous avons fermement la foi d'être invincibles lorsque nous sommes unis", a dit le président russe, dans un bref discours prononcé devant la flamme du soldat inconnu, à l'ombre du Kremlin, pour marquer la défaite de l'Allemagne nazie, un jour "sacré" pour les Russes. Dans cette allocution, le chef de l'Etat n'a fait aucune référence directe à l'épidémie qui l'a contraint à renoncer à la grande parade militaire qui devait avoir lieu ce samedi devant un parterre de dirigeants étrangers et illustrer la puissance géopolitique retrouvée de la Russie. Il a promis une nouvelle fois, sans évoquer le coronavirus, que le pays marquera à une date ultérieure "de manière appropriée" la victoire face aux nazis. M. Poutine a rendu hommage aux quelque 27 millions de morts Soviétiques de la Seconde guerre mondiale et aux vétérans de celle-ci. "Ils ont sauvé la patrie, la vie des générations suivantes, ont libéré l'Europe, défendu le monde", a-t-il dit. "Nos vétérans ont combattu pour la vie contre la mort, leur solidarité et leur détermination, resteront à jamais un modèle pour nous". "Nous nous inclinons à la mémoire de ceux qui ne sont pas revenus de la guerre", a-t-il ajouté, avant de respecter une minute de silence. Seule partie du défilé militaire traditionnel du 9 mai son volet aérien. Des dizaines d'avions de chasse, de reconnaissance, de ravitaillement et des hélicoptères ont survolé Moscou. Au-dessus de la Place Rouge, une escadrille a dessiné avec ses fumigènes le drapeau russe - blanc bleu rouge - dans le ciel de la capitale.

MASSACRES DU 8 MAI 1945 "Un grand travail de mémoire" a été mené depuis 1962

Un "grand travail de mémoire" a été mené en Algérie et ailleurs depuis 1962 au sujet des massacres du 8 mai 1945, a relevé vendredi le chercheur en histoire, Hassan Remaoun. Dans une déclaration à l'APS à l'occasion de la commémoration du 75e anniversaire des événements tragiques du 8 mai 1945, M. Ramaoun s'est félicité des recherches effectuées sur ces massacres, citant plus particulièrement le travail réalisé par des historiographes nationaux comme Mahfoud Kaddache, Mohamed Harbi, Redouane Aïnad Tabet et Boucif Mekhaled.

A ceux-là, s'ajoutent "les récentes contributions de chercheurs comme Amar Mohand Amer (CRASC) ou encore de Kamel Benaïche, journaliste ayant consacré en 2016 un ouvrage aux événements en question", a-t-il dit. Le chercheur considère que les tragiques massacres du 8 mai 1945 sont "un moment très douloureux de notre passé et un lourd tribut payé par les Algériens pour se libérer de la domination coloniale française. Un sacrifice qui impose de nous incliner devant la mémoire de ceux qui, durant plus d'un siècle, ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour que notre pays accède à la souveraineté nationale". M. Remaoun a cité, par la même occasion, l'historien Redouane Aïnad Tabet qui avait "toutes les raisons du monde pour écrire que le 8 mai 1945 avait constitué une sorte de + répétition générale + du 1er novembre 1954". Il estime que depuis le tournant historique de la présence coloniale française en Algérie, la société algérienne a "traversé un long chemin, certes semé souvent d'embûches, mais n'en na pas moins accumulé une grande expérience dans la capacité à se saisir de l'initiative historique pour tenter de maîtriser sa destinée". "Ce qu'il y a d'heureux, c'est qu'elle (la société algérienne) est désormais en mesure de juguler les formes de violence guerrière qui lui étaient imposées par le passé pour lui substituer l'art de la confrontation et du débat politique", a encore commenté M. Remaoun, associé au Centre national de re-



cherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC) d'Oran. Il a par ailleurs, abordé les questions mémorielles entre l'Algérie et la France, affirmant qu'"en ne reconnaissant pas les crimes liés à leur passé impérial, les autorités françaises portent atteinte à l'honneur de leur propre pays, alors que le nôtre est sauf depuis notre contribution à l'effondrement du système colonial et l'accession arrachée à l'indépendance nationale". L'historien pense que "l'essentiel est que les Algériens ont mené leur combat national et qu'ils l'ont gagné, comme ils doivent s'atteler à remporter les autres combats qui les attendent". Il a relevé, à ce propos, qu'un "certain nombre de petits pas a été opéré par les autorités françaises depuis la défunte loi de février 2005 (première mouture), ajoutant que "face aux nostalgiques de la colonisation

et à l'opportunisme électoraliste des forces politiques en présence, il existe en France des citoyens, des historiens, associations et autres institutions qui mènent un combat permanent pour que la vérité soit reconnue et justice rendue aux victimes de la colonisation". Il a appelé à rendre hommage à ces composantes dont certaines "ne cessent de dénoncer l'oppression et ce, depuis l'ère coloniale", considérant qu'il appartient aux Algériens de les "soutenir dans leur combat". Pour le chercheur associé au CASC, "il est de notre devoir de questionner notre passé, non seulement pour répondre à une demande de mémoire à léguer aux jeunes générations, mais pour tirer les enseignements nécessaires et pour mieux maîtriser notre présent et influencer autant que possible sur notre futur".

CHINE Feuvert à la réouverture des cinémas et théâtres

La Chine a donné vendredi son feu vert à la réouverture des cinémas, des installations sportives, des théâtres et des lieux de divertissement moyennant des précautions contre la maladie Covid-19, selon une directive gouvernementale, rapportée par des médias. Les musées, les sites touristiques ou encore les bibliothèques sont également mentionnés dans ces instructions, un document qui autorise officiellement les propriétaires et gestionnaires de ces endroits à ouvrir à nouveau leurs portes. Les 70.000 cinémas de Chine avaient été fermés fin janvier afin d'empêcher la propagation du nouveau coronavirus. Une décision qui a lourdement

frappé l'industrie cinématographique de ce pays. A l'instar des hôtels, restaurants, grands magasins et supermarchés, également concernés par cette directive, les lieux culturels pourront désormais à nouveau accueillir "des conférences et expositions", mais le nombre de visiteurs devra être limité grâce à un système de réservation. Les lieux ouverts devront imposer aux visiteurs le port du masque et le respect des distances. Aucun mort du virus n'a été rapporté dans le pays depuis mi-avril. Des sites touristiques de Pékin, dont la Cité interdite, avaient déjà rouvert le 1er mai, imposant toutefois un quota journalier de visiteurs.

La Peste d'Albert Camus parmi les livres les plus lus en Chine pendant les temps du COVID-19

Le roman d'Albert Camus, *La Peste*, était parmi les livres les plus lus en Chine au premier trimestre de cette année, selon un rapport récemment publié par Amazon Chine sur la lecture des Chinois, a rapporté l'agence Chine nouvelle.

Le roman raconte la vie quotidienne des habitants d'Oran en Algérie pendant une épidémie de peste dans les années 1940. A travers l'observation du médecin Bernard Rieux, la situation épidémique, la lutte des gens, les mesures de prévention racontées, et la mentalité de différentes personnes face à la tragédie, le roman rappelle aux gens l'épidémie du COVID-19 qui sévit actuellement le monde.

Selon le rapport d'Amazon, l'épidémie survenue a perturbé le cours normal de la vie des gens, et des livres décrivant l'épidémie et les maladies infectieuses ont attiré l'attention des lecteurs chinois.

The Hot Zone : The Chilling True Story of an Ebola Outbreak, *La Peste*, *L'Amour aux temps du choléra* sont parmi les plus téléchargés dans le Kindle Store d'Amazon.

Sur Douban, un réseau social chinois, les lecteurs chinois ont posté plus de 500 commentaires sur leur impression après la lecture de *La Peste* depuis le début de l'épidémie du nouveau coronavirus.

Selon Zhang Shu, habitante de Nanjing, Albert Camus est comme un prophète. Ce qu'il écrit dans le roman sur les changements de la mentalité des gens et de la société pendant l'épidémie est similaire à ce que l'humanité traverse actuellement. La retenue est la meilleure façon de vaincre l'épidémie, a-t-elle expliqué. "Ils n'oublieront pas la peste, ainsi que ce qu'a apporté et ce qui a été emporté par la peste.

Nous ne devons pas également oublier, il y a du bien et du mal, de la méchanceté et de l'amour pendant l'épidémie du nouveau coronavirus". Publiée en 1947, *La Peste* a permis en partie à son auteur de recevoir le prix Nobel de littérature en 1957.



MUSÉE CENTRAL DE L'ARMÉE Commémoration du 75e anniversaire des massacres du 08 Mai 1945

Le musée Central de l'Armée a organisé vendredi une exposition de photographies historiques, des interventions ainsi qu'une projection d'un film documentaire intitulé : "Massacres du 08 mai 1945..."

Une tragédie indélébile afin de perpétuer la mémoire nationale, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Afin de perpétuer notre mémoire nationale, et en commémoration des massacres du 08 Mai 1945, le Musée Central de l'Armée a organisé aujourd'hui 08 mai 2020, sous la supervision du Général-Major Boualem Maddi, directeur de la Communication, de l'Information et de l'Orientation de l'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, des interventions, une exposition de photographies historiques, ainsi qu'une projection d'un film documentaire intitulé : "Massacres du 08 mai 1945..."

Une tragédie indélébile", a précisé la même source. Lors de son allocution d'ouverture, le Général-Major a remémoré les événements du 8 Mai 45 et les massacres "cruels" commis par le colonisateur français contre le peuple algérien désarmé : "L'Algérie commémore aujourd'hui, vendredi 15 Ramadan, le 75e anniversaire des massacres atroces du 8 Mai 1945, commis par l'ignoble colonisateur français contre les Algériens, qui sont sortis célébrer la fin de la 2e Guerre Mondiale, et revendiquer leur droit à la liberté, à la souveraineté et à la dignité", a relevé la même source. "Nous com-



mémorons ce douloureux anniversaire en concrétisation du devoir de la mémoire nationale, afin de tirer des enseignements et des leçons de notre histoire nationale, et dévoiler le véritable visage infâme de la colonisation", a-t-on souligné. "Nous observons aujourd'hui un moment de recueillement, de gratitude et de reconnaissance, aux âmes des Chouhada de l'Algérie, des millions de Chouhada à travers les années, qui ont fait le plus grand des sacrifices au nom d'Allah et celui de la Patrie.

Comme nous renouvelons le serment de sauvegarder les legs des Chouhada et de protéger cette Patrie, de défendre sa souveraineté, de renforcer sa sécurité et sa stabilité, de préserver son unité nationale, et de raffermir les liens éternels et sacrés entre le peuple et son Armée, l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de Libération Nationale, auteur des gloires et faiseur des miracles", a conclu la même source.

VIETNAM Démantèlement d'un réseau de jeux d'argent en ligne

La police vietnamienne a récemment démantelé un réseau de jeux d'argent en ligne d'une valeur de 858 millions de dollars, a rapporté samedi la presse locale.



Cette opération conjointe de la police des deux plus grandes villes du Vietnam, la capitale Hanoï et la métropole du sud, Ho Chi Minh-Ville, s'est également soldée par l'arrestation de 21 personnes liées à ce réseau, a précisé la presse.

La police a annoncé l'arrestation des responsables derrière ce réseau, une femme et son complice, ajoutant que les investigations ont montré que le réseau disposait de serveurs à l'étranger. Depuis janvier de l'année der-

nière, les transactions du réseau se sont élevées à 858 millions de dollars, selon la même source. Le Vietnam a assoupli sa position sur le jeu qu'il considère "un mal social", légalisant les paris sportifs en 2017 et permettant, à titre pilote,

à des personnes de plus de 21 ans ayant un revenu mensuel d'au moins 432 dollars de jouer dans un casino sur l'île de Phu Quoc (sud). Toutes les autres formes de jeu restent illégales dans le pays de l'Asie du Sud-Est.

La Suisse espère lancer une application de suivi du virus

Le gouvernement suisse a indiqué vendredi qu'il espérait lancer la semaine prochaine en phase pilote l'application de suivi du Covid-19, en attendant que le Parlement se prononce sur son utilisation élargie. Réuni cette semaine en session extraordinaire, le Parlement suisse a contrecarré les projets du gouvernement sur le sujet, décidant que l'application, qui permet de retracer les contacts des personnes infectées par le nouveau coronavirus, ne pouvait pas être lancée sans base légale. La phase d'essai, qui doit se dérouler jusqu'à fin mai, sera limitée à "un certain groupe de population", a expliqué le ministre de la Santé, Alain Berset, lors d'une conférence de presse. Pendant ce temps, le gouvernement adoptera les bases légales nécessaires au lancement de l'application afin de les soumettre au Parlement fin mai, a-t-il indiqué, espérant que ses deux chambres se saisissent ensuite du dossier de façon "rapide". "Si le Parlement dit non, ce sera fini" pour l'application, qui est développée par les écoles poly-



techniques fédérales et la Confédération, a-t-il reconnu. Le ministre a également lancé un appel aux "hackers" pour qu'ils testent la solidité de l'application, notamment en matière de protection des données. Si l'application baptisée DP-3T - est autorisée par le Parlement, son utilisation sera facultative et aucune donnée personnelle ni aucune information de localisation des usagers ne sera exploitée, selon le gouvernement. Et, toutes les données de l'application seront systématiquement supprimées après 21 jours. L'épidémie de Covid-19 a fait plus de 1.500 morts en Suisse, depuis que le premier cas a été détecté fin février dans le canton du Tessin, frontalier de l'Italie. La Suisse, qui n'a pas instauré de confinement aussi strict que d'autres pays euro-

péens, va entamer lundi un nouvel assouplissement des mesures extraordinaires prises face au nouveau coronavirus. Après avoir ouvert le 27 avril les coiffeurs, jardinières, salons de beauté, fleuristes, magasins de bricolage et cabinets médicaux, les autres magasins, les marchés, les écoles, les musées et les bibliothèques pourront en faire de même le 11 mai. Les mesures de distanciation physique et d'hygiène continueront toutefois à s'appliquer. Dans les restaurants, chaque table ne devra ainsi accueillir que quatre personnes ou des parents avec leurs enfants. Les clients devront tous être assis et les tables espacées de deux mètres ou isolées avec un élément de séparation.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Habitat de l'Urbanisme et de la Ville
Office de Promotion et de Gestion Immobilière
Adresse : Sidi Abbaz Bounoura Wilaya de Ghardaïa
N° D'IDENTITE FISCALE : 000947086305883

Avis d'Appel d'Offre National Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales

N° ...001.../O.P.G./2020

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de la Wilaya de Ghardaïa dont le siège social est à Sidi Abbaz Bounoura lance un Avis d'Appel d'Offre National Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales conformément à l'article 82, pour la Réalisation 20 et l'Achèvement de 102 logements publics localités urbaines en tous corps d'état, sans VRD, de type F3 individuels, d'une surface habitable moyenne de 87 m², à travers la Wilaya de GHARDAÏA. Répartis comme suit :

Réalisation RHP 2020		Achèvement RHP 2010				Achèvement Spécial Berriane		Réalisation Spécial Education	
Metlili		Ghardaïa		Berriane		Berriane		Berriane	
N° de lot	Nbre de Logts	N° de lot	Nbre de Logts	N° de lot	Nbre de Logts	N° de lot	Nbre de Logts	N° de lot	Nbre de Logts
16/200/2300	logts	18/98/2300	logts	24/254/2300	logts	44/150/2300	logts	16/100/200	logts
04/10/04/039	logts								
1	16	1	18	1	14	1	12	1	8
/	/	/	/	2	10	2	12	2	4
/	/	/	/	/	/	3	10	3	4
/	/	/	/	/	/	4	10	/	/
Total	16	Total	18	Total	24	Total	44	Total	16
									04

Qualification : Les soumissionnaires doivent être qualifiés en Bâtiment (Principale ou Secondaire)
Qualification technique : La note éliminatoire est de 26/50
L'entreprise peut soumissionner pour un ou plusieurs lots, suivant ses capacités financières, techniques et moyens humains et matériels, et le maître d'ouvrage peut lui confier un ou plusieurs lots. L'évaluation des offres se fera lot par lot conformément à l'article 31 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics.
Les soumissionnaires peuvent retirer le cahier des charges contre paiement de la somme de Deux-mille Cinq cent cinquante (2500,00) DA à la caisse de l'OPSI Générale pour chaque lot.
Le dossier de candidatures, l'offre technique et l'offre financière conformément à l'article 10 page 13 du cahier des charges sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme comportant la mention « à ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres et la mention suivante :

A
MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE GHARDAÏA

« A ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres
Avis d'Appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales. N° 001/2020
Portant : Réalisation de logements publics localités urbaines Programme
L'Achèvement de logements publics localités urbaines Programme
Lot N° Commune : Wilaya de GHARDAÏA

Les offres doivent être déposées au niveau de la Direction Générale de l'O.P.G.I de Ghardaïa Sidi Abbaz - Bounoura. W. Ghardaïa.
Le délai de préparation des offres est fixé à 21 jours à partir de la première parution sur les quotidiens nationaux ou sur le BOMOP. La date limite de dépôt des offres est le dernier jour de préparation des offres avant 13h 30 mn à l'adresse précisée à l'article 14 page 15 du cahier des charges. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
L'ouverture des plis et d'évaluation des offres s'effectuera au niveau du service contractant à la date limite des dépôts, à 14h, 00 mn. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 111 jours à compter de la date d'ouverture des plis. Les soumissionnaires sont invités à y assister.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Biskra
District administratif d'Ouled-Djellal
Daira de Sidi Khaled
Commune de sidi khaled
N° d'identification fiscal de la commune: 098407085074419

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°:06/2020

Selon Art 40-44 de crêt presidential n° 15-247 du 16 September 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public

Le président de l'assemblée populaire communale de la commune de sidi Khaled lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales 06/2020

pour La réalisation du projet : إنجاز مطعم مدرسي 200 وجبة بمدرسة بلجيسامي هويلي

Les Entreprises qualifiées en activité principale construction 3^{ème} degré et plus code d'activité 6331 pourront retirer les cahiers des charges, du section d'équipement du siège de la commune sise au rue 1^{er} Novembre contre paiement de trois mille (3.000,00) dinars auprès du trésorier inter - communal à sidi khaled.

Les offres dûment remplies, accompagnées des documents exigés, doivent être déposées auprès du siège de la commune (secrétariat général) au nom de monsieur le président de l'assemblée populaire communale de la commune de sidikhaled dans une enveloppe cachetée ne comporte que la mention : (à ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et

d'évaluation des offres - appel d'offre national d'offre national N° :06/2020

ouvert avec exigence de capacités minimales pour réalisation du projet:

Cette enveloppe contiendra trois(03) enveloppes séparées et cachetées indiquant chaque une la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature » ou « offre Technique » ou « offre financière » selon le cas :

1- Le dossier de candidature : comme il est détaillé au cahier des charges

2- Offre technique : comme elle est détaillé au cahier des charges

3- Offre financière : comme elle est détaillé au cahier des charges

La durée de préparation des offres est fixée à DIX (10) Jours à compter de la première publication de l'appel d'offres au bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou à la presse.

La date et l'heure limitée de dépôt des offres et la date et l'heure d'ouverture des plis des dossiers candidatures et les offres techniques et financières correspondant au dernier jour de la délai de préparation des offres.

Le dépôt des offres sera avant dix heure (10,00) du matin Et l'ouverture des plis des dossiers de candidatures et les offres techniques et financières se fera à dix heure (10:00) du matin

au même jour en séance publique au siège de la commune (salle de délibération de l'APC)

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 100 jours à compter du date du dépôt des offres.

Les soumissionnaires sont cordialement invités.

Des équipes NBA pourront tester leurs joueurs asymptomatiques

La NBA a décidé de donner le feu vert aux franchises afin de tester leurs joueurs et personnel asymptomatiques avant leur retour à l'entraînement, à condition que des dépistages soient suffisamment accessibles pour toute la population dans leur municipalité, rapporte vendredi ESPN. La ligue avait dans un premier temps interdit que ces tests soit faits, hormis sur des joueurs présentant des signes de symptômes, estimant que la priorité allait aux personnes «en première ligne» dans la lutte contre le Covid-19. En désaccord, le propriétaire des Dallas Mavericks Mark Cuban avait indiqué mercredi qu'il ne rouvrirait pas ses installations, faute de dépistage systématique.

«Je ne pense pas que le risque en vaille la peine», a-t-il argué. La NBA revient donc sur sa directive initiale et consent finalement à des «exceptions limitées», dans la mesure où lui sera fournie une autorisation écrite de la part d'une autorité sanitaire locale. Selon ESPN, le Magic d'Orlando, qui a prévu de rouvrir mardi ses installations, a transmis cette autorisation, rédigée par le responsable de la santé du comté d'Orange.

Laquelle a été approuvée par la NBA. «Nous avons été assurés que nous ne prenons aucun test réservé aux personnels de santé.

Comme on nous l'a dit, le grand public peut se rendre dans de nombreux endroits pour subir un test de coronavirus», a dit le porte-parole du club. La NBA autorise depuis ce vendredi ses franchises à rouvrir les portes de leurs centres d'entraînement, dans la mesure où les autorités locales leur permettent.

A ce jour, une quinzaine de franchises sont potentiellement concernées et seulement deux d'entre-elles devaient le faire ce vendredi: les Portland Trail Blazers et Cleveland Cavaliers. Les Denver Nuggets, qui l'avaient pourtant prévu vendredi, ont eux décidé d'attendre jusqu'à lundi, selon ESPN. Les Toronto Raptors ont eux annoncé qu'ils rouvriront lundi leur centre d'entraînement.

«Des mesures strictes ont été prises pour garantir que le retour (aux installations) se déroule de manière sûre, contrôlée et saine», ont indiqué les champions en titre dans un communiqué.

LUTTE La Fédération mondiale lance une série de séminaires via internet

La Fédération mondiale de luttes associées (UWW) a décidé de lancer une série de séminaires via internet afin de communiquer directement avec ses membres et les fédérations nationales qui lui sont affiliées, en raison de la pandémie du Coronavirus (Covid-19), a annoncé l'instance vendredi sur son site officiel. «Afin de rester en contact avec nos partenaires, l'équipe du département du Développement de l'UWW a lancé des webinaires pour répondre aux questions ou inquiétudes de nos fédérations nationales, de nos athlètes et des autres parties prenantes», a indiqué l'instance, expliquant que l'objectif recherché est «d'initier et de soutenir un dialogue ouvert pour régulierement apporter des réponses effectives». L'UWW a réitéré son engagement dans le soutien de ses athlètes et de la famille de la lutte en ces temps difficiles.

«L'UWW continuera de trouver des moyens nouveaux et innovatifs pour garder le contact pour que le jour où il sera possible à nouveau de se réunir, on sera prêt pour offrir au monde un produit de la plus haute qualité possible», a ajouté l'instance. Sur un autre volet, et après le report des Jeux olympiques de Tokyo et l'annulation de compétitions nationales et internationales de 2020, en plus de l'incertitude qui plane sur un retour à la compétition, en raison du Covid-19, l'UWW a décidé de développer une stratégie qui lui permettra, à long terme, de préserver la santé de la discipline et de son organisation sur aussi le plan financier. Elle a décidé jusqu'à nouvel ordre, de réduire à 50% les salaires de tout le personnel du siège, et la diminution des frais mensuels et la quantité de travail du personnel externe.

APS

ATHLÉTISME Les championnats d'Afrique 2021 d'Alger auront lieu un mois avant les JO de Tokyo (Kalkaba)

Les championnats d'Afrique d'athlétisme prévus au mois de juin prochain à Alger et reportés en raison de la pandémie de coronavirus, auront lieu un mois avant les Jeux Olympiques 2021 de Tokyo, a annoncé vendredi Hamad Kalkaba Malboum, président de la Confédération Africaine d'Athlétisme (CAA).

«La 22^e édition des championnats d'Afrique, initialement programmée du 24 au 28 juin prochain à Alger et reportée pour l'année prochaine, aura lieu un mois ou quarante (40) jours avant les Jeux Olympiques de Tokyo, prévus du 23 juillet au 8 août 2021», a indiqué Kalkaba lors d'une vision-conférence organisée par le Comité des Médias pour la Promotion de l'Athlétisme en Afrique de l'Ouest (COMPAAO). «La date qui sera prise avec les autorités algériennes permettra à certains de nos athlètes d'aller chercher une qualification pour les JO et pour d'autres de bénéficier d'une compétition en plus», a précisé le président de la CAA qui s'exprimait sur le thème «La CAA face à la pandémie COVID-19», tout en soulignant que la bonne formule sera arrêtée en concertation avec le comité local d'organisation de ces championnats. Tout en reconnaissant la difficulté des athlètes à se préparer convenablement, en cette période de pandémie, Kalkaba a fait savoir qu'il effectuera une visite en Algérie au moment oppor-



tun, non pas pour inspecter les installations sportives seulement, mais rencontrer les autorités algériennes, les remercier pour leur soutien et encouragement. «L'Algérie est une grande nation de l'athlétisme et lors de ma prochaine visite j'aurais le plaisir de rencontrer un grand champion du monde qui est Noureddine Morceli, devenu secrétaire d'Etat chargé du sport d'élite», a-t-il souligné. Par ailleurs, les championnats d'Afrique de cross-country prévus le 8 avril dernier à Lomé au Togo, auront lieu l'année prochaine juste avant les championnats du monde de la spécialité qui se dérouleront le 20 mars

2021 à Bathurst en Australie. Evoquant les capacités organisationnelles des pays africains, le président de la CAA a insisté pour dire que certains pays ont largement les moyens d'abriter des championnats du monde d'athlétisme de 2025. «Les pays comme l'Algérie, le Kenya, l'Égypte, l'Afrique du Sud, le Maroc et le Nigeria ont des potentialités économiques et sportives pour organiser les championnats du monde d'athlétisme», a tenu à dire le président de la CAA, ajoutant que «nous devons travailler dans cette option, car notre continent avait abrité avec succès les mondiaux des U18 et les cham-

pionnats du monde cross respectivement par le Kenya et le Maroc». Parlant de l'aide aux athlètes professionnels, lourdement pénalisés par l'annulation des compétitions, Kalkaba a assuré que la fondation internationale de l'athlétisme a dégagé 500.000 dollars pour ces athlètes qui ont un manque à gagner et que la répartition se fera en fonction des 2000 30 premiers mondiaux, selon le ranking de World Athletics. «Une fois cette pandémie dépassée, nous allons discuter avec nos structures de la stratégie à adopter pour surtout rattraper le retard accumulé», a conclu le président de la CAA.

JUDO / CHALLENGE NATIONAL D'ARBITRAGE Miloud Hakiki à une bonne réponse du sacre final

Le candidat Miloud Hakiki n'a pas besoin qu'une seule bonne réponse pour remporter le Challenge National d'arbitrage, lancé sur la page Facebook de la Fédération algérienne de judo au mois d'avril dernier, pour maintenir le secteur en activité pendant la période de confinement, imposée par la pandémie du nouveau coronavirus. En effet, à la veille de la 20^e et dernière

épreuve de ce concours, Hakiki dispose déjà de dix-huit bonnes réponses et une longueur d'avance sur son premier poursuivant au classement. De ce fait, il lui suffit de bien répondre à la dernière question pour être sûr de l'emporter, sans soucier du résultat des autres concurrents. Hakiki avait mené le bal jusqu'à la 16^e épreuve, en étant seul leader. Mais une erreur lors de

la 17^e lui a fait perdre un peu de terrain, surtout que ses premiers poursuivants le talonnaient de très près. Quoique, Hakiki n'était pas passé à côté de l'essentiel, en restant bien accroché à sa première place, qu'il peut désormais conserver jusqu'au bout, pour peu de trouver et de donner la bonne réponse, lors de la 20^e et dernière épreuve de ce Challenge.

CYCLISME La Vuelta 2020 ne passera pas par le Portugal

Le parcours du Tour d'Espagne cycliste 2020, reprogrammé du 20 octobre au 8 novembre en raison de l'épidémie de nouveau coronavirus, ne passera pas par le Portugal comme prévu, ont annoncé les organisateurs de la Vuelta dans un communiqué publié samedi. «Étant donné la situation exceptionnelle provoquée par la crise sanitaire Covid-19, et face à l'impossibilité de pouvoir assurer les conditions optimales quant à la tenue de la course sur leur territoire, les municipalités de Porto, Matosinhos et Viseu, en accord avec

Unipublic, société organisatrice de la Vuelta, ont décidé que le tracé de la Vuelta ne passera pas par le Portugal», ont annoncé les organisateurs. «La 15^e étape, dont l'arrivée devait avoir lieu entre les communes de Porto et de Matosinhos, et la 16^e étape, qui devait partir de la ville de Viseu, verront donc leur parcours modifié», a précisé la même source. Les villes qui remplaceront Porto, Matosinhos et Viseu (au nord du pays) sont déjà confirmées et seront annoncées «dans les prochaines semaines». Après ces changements, la Vuelta n'attend plus de

modification de son tracé, d'après les organisateurs. «C'est dommage de ne pas pouvoir rendre visite au Portugal en 2020, mais nous ne voulons pas que cette flamme s'éteigne: nous maintiendrons les relations que nous avons tissées et nous les ferons vivre dans le futur pour pouvoir revenir dans ce pays qui nous a si bien traité», a réagi Javier Guillén, le directeur général de la boucle espagnole, cité dans le communiqué. Vendredi, les organisateurs ont annoncé la liste des 22 équipes qui participeront à la 75^e édition de la Vuelta, sans la

formation Arkea-Samsic du Colombien Nairo Quintana, ni l'Alpegin du Néerlandais Mathieu van der Poel. La Vuelta 2020, qui devait initialement partir le 14 août d'Utrecht (Pays-Bas) et s'achever le 6 septembre à Madrid, a vu son calendrier chamboulé, à l'image de l'ensemble de la saison cycliste, en raison de la pandémie de coronavirus. Le Tour espagnol partira donc le 20 octobre d'Irun au Pays basque et arrivera le 8 novembre à Madrid, et comptera six jours en commun avec le Giro italien (3 - 25 octobre).

LIGUE 1

Le MC Oran sommé par la FIFA de payer près de 7 millions DA à l'entraîneur Cavalli

La direction du MC Oran a été sommée par la Fédération internationale de football (FIFA) de verser près de 7 millions de dinars au profit de son ex-entraîneur, Jean-Michel Cavalli, a appris l'APS vendredi du club de Ligue 1 algérienne.

Le technicien français avait déposé plainte à la FIFA estimant avoir fait l'objet d'un limogeage abusif de la part de la direction oranaise peu avant la fin de l'exercice passé. A l'époque, le MCO jouait sa survie parmi l'élite, lorsque l'ex-président du club, Ahmed Belhadj dit "Baba", a fait appel à l'ancien sélectionneur d'Algérie pour succéder à Omar Belatoui.

Cavalli avait signé un contrat de quatre mois, mais a été forcé de quitter le navire après seulement deux mois de travail pour n'avoir pas réussi à remettre le train sur rails. Dans un communiqué publié vendredi sur sa page officielle sur Facebook, la direction du MCO a indiqué qu'elle comptait régulariser le concerné via l'argent des droits TV, rappelant au passage que la responsabilité dans cette affaire incombe à l'ex-président du club "qui n'a non seulement pashonoré ses engagements envers Cavalli, mais n'a délivré aucun document à la nouvelle direc-



tion ayant trait à la période de sa gestion à même de lui permettre de défendre les intérêts du club". Le MCO, sans président depuis le départ de Belhadj en juin 2019, est dirigé actuellement par le directeur général Si Tahar Cherif El Ouezzani. Ce dernier n'est pas

au bout de ses peines, puisqu'il se retrouve depuis quelques temps en train de régulariser des anciens joueurs ayant eu gain de cause auprès de la Chambre de résolution des litiges. "Le comportement de l'ex-président porte préjudice à l'image de

marque du club, et nous cause davantage de problèmes financiers. Nous nous attendons d'ailleurs à d'autres mauvaises surprises dans ce registre", a encore déploré la direction des "Hamraoua", dont les joueurs actuels ne sont pas payés depuis six mois.

LIGUE 1 ALGÉRIENNE (CORONAVIRUS) CRB

Korichi : «Nous sommes prêts à poursuivre la saison»

Le directeur général sportif du CRB Belouizdadi (Ligue 1 algérienne de football), Toufik Korichi, a déclaré vendredi que son équipe, actuelle leader du championnat, était prête à poursuivre la saison, suspendue depuis mi-mars en raison du nouveau coronavirus (Covid-19). "Ma proposition concernant l'arrêt définitif du championnat n'a rien à avoir avec mon club, car j'ai fait passer l'intérêt général avant l'intérêt personnel. En effet, nous au CRB, on est prêts même à poursuivre le championnat mais il faut mettre tous les ingrédients pour permettre à tous les clubs de protéger leurs joueurs du virus.

Le CRB est leader du championnat, on ne craint personne et on est disposé à disputer les huit dernières rencontres de la L1", a-t-il indiqué. L'ensemble des championnats et manifestations sportives sont suspendus depuis le 16 mars en raison du Covid-19.

Selon le dernier bilan établi jeudi, l'Algérie a enregistré 5182 cas de contamination au coronavirus et 483 décès. L'ancien directeur technique national (DTN) de la fédération algérienne (FAF) a tenu à répondre aux accusations du président de la Ligue de football professionnel, Abdelkrim Medouar, ce dernier avait qualifié certains



dirigeants d'irresponsables en cette période de pandémie, notamment après les déclarations faites à propos de la reprise de la compétition officielle. "Je pense qu'en tant qu'acteur dans le football algérien et en ma qualité de dirigeant, j'ai le droit de donner un avis sur la reprise ou pas du championnat.

"J'ai des années d'expérience dans ce domaine, je ne suis pas un novice", a-t-il ajouté sur les ondes de la radio nationale. Avant d'enchaîner : " Certes j'ai proposé d'arrêter définitivement le-

championnat national à cause de la crise sanitaire.

J'ai affirmé cela sur la base des déclarations des autorités sanitaires qui font naturellement de la santé des individus une priorité primordiale. Avant la suspension de la compétition, le Chabab occupait la tête du classement avec 40 points, avec trois longueurs d'avance sur les deux poursuivants directs : l'ES Sétif et le MC Alger. Le CRB et le " Doyen" comptent un match en plus à disputer.

LIGUE 1

L'USM Alger lance un mini-championnat virtuel sur Instagram

L'USM Alger, sociétaire de la Ligue 1 algérienne de football, a annoncé samedi le lancement d'un mini-championnat interne qui se terminera par la désignation du meilleur joueur USMiste de l'année.

Cette compétition virtuelle mettra aux prises les 24 joueurs qui composent l'ef-

fectif senior et qui s'affronteront dans des duels à élimination directe.

Ainsi, le nombre passera de 24 à 12 dès la première manche, puis de 12 à 6 à l'issue de la deuxième, et enfin de six joueurs à seulement trois après la troisième et dernière manche.

À ce stade, c'est la direction

du club, organisatrice de cette compétition, qui procédera à la désignation du vainqueur, en choisissant l'heureux élu parmi ce trio de tête.

Les supporters USMistes seront également impliqués dans ce jeu, puisqu'ils pourront soutenir le joueur de leur choix, en votant sur la page Instagram du club.

La direction des Rouge et Noir a expliqué avoir décidé d'organiser ce jeu virtuel entre joueurs, tout en y associant les supporters, pour maintenir une certaine dynamique au sein du club, particulièrement en cette période de confinement imposé e par la pandémie du nouveau coronavirus.

CHAMPIONNAT DE FRANCE Mandi dans le viseur de Lyon

Le défenseur international algérien du Betis Séville, Aïssa Mandi, est sur les tablettes de l'Olympique Lyonnais (Ligue 1 française) qui n'a pas réussi à se qualifier pour les compétitions européennes après avoir terminé la saison 7e mais cela n'empêche pas le club d'étudier des pistes pour renforcer son effectif. Selon le quotidien L'Equipe, le club de Jean-Michel Aulas étudie plusieurs pistes pour le secteur défensif, parmi elles, celle du défenseur international algérien Aïssa Mandi.

Lyon suivrait de près l'évolution des négociations du joueur avec la direction du Bétis qui sont toujours au point mort. Lyon n'aura pas la tâche facile pour recruter Aïssa Mandi puisque plusieurs clubs sont intéressés par son profil à l'image de Newcastle. Mandi (28 ans) avait rejoint le Betis en 2016 en provenance du Stade de Reims (France) pour un contrat de cinq ans qui va arriver à terme en juin 2021.

Malgré la volonté de la direction du Betis de prolonger le bail du joueur algérien, les deux parties n'ont toujours pas trouvé d'accord. A l'instar des plus grands championnats européens, la Liga est suspendue depuis mi-mars en raison de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19). L'Espagne est l'un des pays les plus touchés par le virus en Europe avec l'Italie, la France et l'Angleterre.

Un maillot de Maradona pour aider des pauvres de Buenos Aires

La vente d'un maillot de l'équipe nationale d'Argentine portant la signature de Diego Maradona, a permis de rassembler de l'argent, destiné à un quartier défavorisé de la périphérie de Buenos Aires, touché par la quarantaine imposée en raison du nouveau coronavirus. "On va s'en sortir", a écrit Maradona sur ce maillot, une réplique de celui utilisé lors du Mondial-1986 remporté par l'Albiceleste.

Le maillot était initialement proposé aux enchères, mais sera finalement attribué par tirage au sort parmi les personnes qui ont proposé davantage que le montant du don initial pour participer. L'initiative a permis de collecter une centaine de kilos de nourriture ainsi que des produits d'hygiène et des masques de protection contre le Covid-19 au bénéfice des habitants du quartier de Favalaro. "Diego ne s'imagine même pas ce qu'il a fait pour nous, cela n'a pas de prix.

Je lui en serai reconnaissant jusqu'au jour de ma mort", s'est exclamé une habitante du quartier, Marta Gutierrez. Après 50 jours de quarantaine pour stopper la propagation du Covid-19, la pauvreté qui touchait déjà 35,5% des Argentins fin 2019, s'est aggravée, a reconnu le ministre du Développement social, Daniel Arroyo. Selon les données de son ministère, quelque 8.000 tonnes de nourriture sont distribuées chaque mois, la moitié de ce que les organisations sociales estiment nécessaire pour assurer le fonctionnement des cantines, dont bénéficient quotidiennement environ 500.000 enfants. Outre la pandémie, l'Argentine est confrontée à une grave crise économique et financière et est en train de mener des négociations laborieuses sur une restructuration de sa dette avec les créanciers.

Des joueurs de l'AC Milan récupèrent du coronavirus

Le président de l'AC Milan, Paolo Scaroni, a indiqué vendredi que des joueurs du club rossonero étaient en phase de convalescence post-Covid-19, alors que la question de la reprise du Calcio divise en Italie. "Nous avons des joueurs infectés qui sont dans un processus de récupération", a déclaré Paolo Scaroni à des médias italiens. L'AC Milan a repris l'entraînement individuel cette semaine.

La star suédoise Zlatan Ibrahimovic doit revenir au club dans les prochains jours. Jeudi, la Fiorentina et la Sampdoria ont rapporté des tests positifs au Covid-19 parmi leurs joueurs et membres d'encadrement.

Un joueur du Torino est également atteint. La question de la reprise du Calcio suscite un intense débat en Italie, qui compte parmi les pays les plus touchés par la pandémie. "Nous devons nous habituer à vivre avec le virus, et cela s'applique aussi au football", a plaidé Paolo Scaroni, partisan d'"adopter la formule allemande qui veut que ceux qui sont malades sont placés en quarantaine pendant que leurs coéquipiers continuent". Le directeur sportif et ancien joueur vedette rossonero Paolo Maldini, lui-même touché par le Covid-19 en mars, a lui aussi plaidé pour "le devoir d'essayer de revenir sur le terrain".

LIGA ESPAGNOLE (REAL MADRID) Jovic victime d'une fracture au talon droit

L'attaquant international serbe du Real Madrid Luka Jovic (22 ans), s'est fracturé le talon du pied droit, a annoncé vendredi le club pensionnaire de la Liga espagnole de football dans un communiqué. "Après les examens médicaux réalisés aujourd'hui (vendredi) sur notre joueur Luka Jovic (...), une fracture extra-articulaire lui a été diagnostiquée au niveau de l'os calcaneen du pied droit.

En attente de son évolution", a indiqué le Real Madrid, sans préciser la durée d'indisponibilité du joueur. Selon la presse espagnole, Jovic s'est blessé en s'entraînant seul chez lui juste après être rentré de Serbie en début de semaine, et sera absent "plusieurs semaines". Arrivé au Real Madrid l'été dernier en provenance de Francfort pour six ans et environ 60 millions d'euros, Jovic a pris part à 22 rencontres sous le maillot blanc toutes compétitions confondues cette saison, et a totalisé deux buts et deux passes décisives. Par ailleurs, l'actuel 2e de la Liga a annoncé vendredi avoir fixé au lundi 11 mai la reprise des entraînements.

Les joueurs de l'entraîneur Zinedine Zidane sont attendus dès 10h00 à la "Ciudad Deportiva" de Valdebebas en vue d'effectuer une première séance, amenée à se tenir en respectant les mesures de précaution en lien avec l'épidémie du Covid-19. Mercredi, les partenaires de Karim Benzema avaient fait leur retour dans les installations du club pour passer des examens médicaux et notamment réaliser le test du COVID-19.

APS

CINQ CHANGEMENTS PAR MATCH L'IFAB approuve la proposition de la Fifa

L'International Football Association Board (IFAB), l'instance qui détermine et fait évoluer les règles du jeu du football, a décidé d'apporter un amendement temporaire aux Lois du Jeu sur la base d'une proposition de la fédération internationale (Fifa), visant à protéger la santé des joueurs et des joueuses du monde entier, face à la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19).

Pour les compétitions qui ont déjà débuté ou qui devraient débuter prochainement mais qui seront terminées d'ici au 31 décembre 2020, l'IFAB a approuvé la proposition de la Fifa d'amender de manière temporaire la Loi 3-Joueurs, afin que chaque équipe puisse effectuer jusqu'à cinq remplacements par match, précise l'instance internationale dans un communiqué publié vendredi sur son site officiel. "Pour éviter de trop perturber le cours du match, chaque équipe aura au maximum trois opportunités de procéder à des remplacements pendant le match, en outre, ces remplacements pourront être effectués à la mi-temps", explique la Fifa. Cet amendement, qui entre immédiatement en vigueur, a pour but d'aider les équipes à faire face à un calendrier condensé et des conditions météorologiques différentes, deux éléments pouvant avoir un impact sur le bien-être des joueurs. Les organisa-



teurs de compétitions sont libres d'appliquer ou non cet amendement.

L'IFAB et la Fifa détermineront ultérieurement si cette option doit être prolongée, par exemple pour les compétitions qui doivent achever en 2021. Cet

amendement à la Loi 3 concerne les Lois du Jeu 2019-2020 ainsi que l'édition 2020-2021, qui entrera en vigueur au 1er juin 2020. Si les organisateurs de compétitions en décident ainsi, les compétitions dans lesquelles l'assistance vidéo à l'arbitrage

(VAR) est mise en œuvre peuvent cesser d'utiliser cette technologie dès leur reprise. Toutefois, si le recours à la VAR est conservé, tous les aspects des Lois du Jeu et, par extension, du protocole d'assistance vidéo à l'arbitrage, demeurent en vigueur.

La Premier League toujours en attente du feu vert du gouvernement pour reprendre

Oliver Dowden, secrétaire d'Etat britannique au Numérique, à la Culture, aux Médias et au Sport, a rappelé vendredi que le gouvernement britannique n'avait pas encore donné son feu vert pour la reprise du football en Angleterre. "Ils n'ont pas reçu le feu vert", a déclaré à la BBC le ministre. "Si nous pouvons élaborer un plan qui puisse marcher, j'aimerais que nous puissions aller de l'avant, car je pense que ce serait bon pour l'anation et pour le football dans son ensemble", a-t-il ajouté. "J'espère vraiment que nous pourrions mettre cela en place, mais la sécurité publique doit toujours être prioritaire, et c'est donc seulement nous sommes confiants qu'elle soit assurée que nous pourrions entamer un processus de reprise", a-t-il encore précisé. Les représentants des clubs de Premier League doivent se rencontrer lundi afin de discuter des dernières modalités du "Project Restart", le projet



de reprise du Championnat d'Angleterre. Depuis le début des mesures de confinement à la mi-mars en Europe, le seul pays à avoir annoncé officielle-

ment la reprise de son championnat de football est l'Allemagne, avec la 26e journée programmée à huis clos, du 16 au 18 mai.

Berbatov alerte sur l'impact des huis clos sur les performances des joueurs



L'ancien international bulgare, Dimitar Berbatov, a estimé que les matchs à huis

clos qui vont se démocratiser avec la reprise du football pendant la pandémie de coronavirus vont avoir un impact sur le niveau de certains joueurs. Alors que certains Championnats vont reprendre à huis clos malgré la pandémie de coronavirus, l'ancien buteur

bulgare Dimitar Berbatov (39 ans) a fait une mise en garde concernant l'absence de spectateurs, expliquant que celle-ci pourrait avoir un impact direct sur le niveau de jeu. "Nous savons tous que parfois les fans peuvent gagner un match. Jouer à huis clos ne sera pas la même chose et tout le monde le sait", a déclaré Berbatov dans un éditorial à Betfair. "L'atmosphère ne sera pas là et ça va être différent pour chaque équipe. Certains vont très

bien accepter ça, et d'autres peuvent en souffrir. Parfois, cela peut affecter vos performances. Même si vous savez que c'est un match important, d'une manière inconsciente votre corps et votre esprit peuvent vous dire que c'est comme un match d'entraînement. Cela peut conduire à de mauvaises performances", a ajouté l'ancien joueur de Manchester United, toutefois excité à l'idée de voir le football reprendre.

NICE : BENITEZ VA PROLONGER TROIS ANS

L'Argentin est en fin de contrat avec l'OGC Nice cet été. Mais d'après L'Equipe, Walter Benitez se serait entendu avec son club pour un bail de trois ans. Le joueur souhaiterait un bail de quatre ans, mais l'accord ne ferait néanmoins plus aucun doute. La saison prochaine, l'Argentin de 27 ans devrait avoir une nouvelle doubleur, alors que l'actuelle est Yohann Courindale (sous contrat jusqu'en 2021).



THIAGO SILVA, UN DÉPART EN VUE ?

Ces dernières semaines, il se murmurait que le défenseur central Thiago Silva (35 ans, 21 matchs en L1 cette saison), en fin de contrat en juin prochain, avait une chance de prolonger l'aventure avec le Paris Saint-Germain. Mais selon les informations du quotidien L'Equipe ce samedi, l'international brésilien se rapproche de plus en plus d'un départ !

En effet, l'ancien Milanais n'a pour l'instant reçu aucune offre de la part de ses dirigeants et ne se montre visiblement pas prêt à accepter un nouveau bail avec un salaire réduit. Dans ces conditions, et malgré le soutien de ses compatriotes, Thiago Silva risque de quitter Paris au terme de cet exercice avec la possibilité d'un rebond à Fluminense pour terminer sa carrière.

KLOPP RELANCE LE DOSSIER NDOMBELE

Jürgen Klopp, coach de Liverpool, s'est joint à la course à Tanguy Ndombele, annoncé proche d'un départ de Tottenham.

La Premier League ne réussit pas à Tanguy Ndombele, pour le moment. L'ancien de l'Olympique Lyonnais a en effet vécu une saison très compliquée à Tottenham, notamment à cause de problèmes physiques récurrents. Pour rien arranger la relation avec José Mourinho s'est tendue ces derniers mois, avec plusieurs piques lancées par le Portugais à l'encontre de son joueur. Le 10 Sport vous a ainsi révélé que les dirigeants de Tottenham songent à une vente de Ndombele, qui suscite l'intérêt de nombreux clubs à travers l'Europe, notamment le FC Barcelone et le Paris Saint-Germain. Cet été, Leonardo souhaite renforcer le milieu du PSG et l'international tricolore est une recrue de choix. C'est sans compter sur Jürgen Klopp. D'après les informations de Foot Mercato, Liverpool s'est renseigné auprès de Tottenham, concernant un prêt de Tanguy Ndombele. L'intérêt des Reds n'est pas nouveau, puisqu'ils suivaient déjà le milieu la saison dernière, lorsqu'il évoluait à l'Olympique Lyonnais. A l'époque ils semblaient avoir un peu lâché cette piste, mais seraient revenus aux nouvelles notamment pour remplacer un Naby Keita décevant et un James Milner, vétérans de 34 ans, vieillissant.



Sandro Tonali a son avenir entre les mains !

Courtsé par le Paris Saint-Germain, la Juventus, le FC Barcelone ou encore Manchester City, Sandro Tonali pourrait bien décider de son avenir. Véritable révélation de la saison en Serie A, Sandro Tonali ne manque pas de courtisans. Le Paris Saint-Germain en tête ! Selon nos informations, Leonardo fait tout son possible pour recruter le prodige de Brescia. Le directeur sportif du PSG aurait d'ailleurs demandé à Marco Verratti de convaincre son jeune compatriote de poser ses valises à Paris. C'est pourtant la Juventus qui tient la corde pour le milieu de 20 ans et la presse italienne a également évoqué l'intérêt du FC Barcelone, de Manchester City, de l'Inter et du Napoli.

Les dirigeants de Brescia ne semblent pas vouloir s'opposer à un départ de Sandro Tonali cet été, mais souhaitent tout de même en tirer une grosse somme. C'est pourtant le joueur qui aura le dernier mot. D'après les informations de La Gazzetta dello Sport, le président Massimo Cellino aurait promis à Tonali qu'il offre égale, il sera libre de choisir. Ces derniers mois, la presse italienne a annoncé que le club lombard espère récupérer entre 40 et 50M€ de la vente du milieu italien.

Man City à l'offensive pour Kamara ?

Manchester City souhaiterait faire une offre pour recruter Boubacar Kamara (20 ans), lors du mercato estival. D'après les renseignements obtenus par Fox Sports, les Citizens envisagent de proposer 35 millions d'euros pour recruter le milieu défensif de l'OM. Pep Guardiola apprécierait beaucoup son profil. Il n'est toutefois pas le seul à être en course pour le faire signer, puisqu' Arsenal, Manchester United et le Milan AC seraient notamment attentifs à sa situation. Sous contrat jusqu'en 2022, Kamara a annoncé vouloir rester à Marseille. Il n'est néanmoins pas évident qu'il sera insensible à toutes les approches, ces prochaines semaines.



PRÉSIDENTE

Le Président Tebboune préside aujourd'hui une réunion exceptionnelle du Conseil des ministres

Le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune présidera demain dimanche une réunion exceptionnelle du Conseil des ministres, indique samedi un communiqué de la Présidence de la République. "Le Conseil des ministres tiendra dimanche matin le 10 mai 2020 une réunion exceptionnelle sous la présidence de M. Abdelmadjid Tebboune, Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale", précise le communiqué. Cette réunion sera consacrée à la poursuite de l'étude et l'adoption du projet de la loi de finances complémentaire (LFC) de l'année 2020, et aux mesures prises pour la réorganisation de la fin de l'année scolaire et universitaire en cours.



«Les massacres du 8 mai 1945, "axe central" de la question mémorielle»

Les massacres du 8 mai 1945 constituent "l'axe central" de la question mémorielle liant l'Algérie à la France coloniale, a affirmé l'historien Mohammed Ould si Kaddour El-Korso, qualifiant ce sanglant chapitre de "véritable génocide inachevé". "Les cheminements chaotiques de la question mémorielle, dont le 8 mai 1945, constituent l'axe central dans le devenir des relations entre les deux pays", a déclaré El-Korso à l'APS. S'exprimant la veille de la commémoration du 75^e anniversaire de ce douloureux épisode de la Guerre de libération nationale, le chercheur en histoire est d'avis que les relations apaisées entre l'Algérie et la France doivent se libérer du carcan du passé de l'ancienne puissance coloniale d'une part, et les lobbys racistes et colonialistes dont les cibles restent inchangées depuis 1830, d'autre part", avant de qualifier les événements en question de "véritable génocide" et de relever que cette date demeure "un moment fondateur de l'histoire de l'Algérie indépendante".

Des exactions qui, souligne-t-il, n'ont été que "la répétition de ce que sera le 1^{er} novembre 1954, considérant que la Glorieuse Révolution algérienne "puise son essence même, dans ce haut lieu de l'Histoire, que la Cinquième République Française et ses héritiers ont cherché à entacher en promulguant le 23 février 2005" une loi "revancharde", à ses yeux, car "portant glorification de l'œuvre coloniale en Algérie, en Afrique du Nord et dans les colonies françaises". Ce qui est une "peine perdue, dans la mesure où les faits sont têtus et aucun texte législatif ne changera les écrits et témoignages des généraux de la colonisation et des jeunes du contingent pendant leur service en Algérie, dont les témoignages sont une tâche indéfectible sur le fronton du pays des Droits de l'Homme et du citoyen", explicite-t-il. Revenant sur la genèse et le contexte historique des dits massacres, M.El-Korso a indiqué qu'en sortant manifester le 8 mai 1945, les Algériens avaient "acté leur revendication indépendantiste, en l'inscrivant dans la mondialisation du moment", rappelant que l'Allemagne et son Führer (Hitler),

constituaient "non pas une menace pour le monde occidental, mais pour le monde tout court. A cela s'est ajoutée l'entrée en guerre des États-Unis d'Amérique, d'une part et du Japon d'autre part, donnant ainsi "sa pleine mesure à une mondialisation par les armes", a-t-il ajouté, à propos de la Seconde Guerre mondiale. Pour le spécialiste en histoire, l'avant 8 mai 1945, le jour même et le mois d'après ont été marqués par des "massacres en masse", citant les nombreuses fosses communes, les bombardements aveugles des mechtas, l'odeur âcre des victimes que la milice d'Acharyi achevait par le feu à Kef el Bounba à Guelma...etc.

Et de rappeler également que ce fut "une mobilisation politique citoyenne sans précédent", dont le déclin a pris racine dans Le Manifeste du Peuple algérien, rédigé le 10 février 1943 par Abbes Ferhat, suivi une année après (le 14 mars 1944) par la création des Amis du Manifeste et de la Liberté (les AML). Le dit Manifeste ayant constitué "l'expression de toutes les forces politiques en présence de l'époque et la clef de voûte de cette formidable mobilisation générale, même si celle-ci a manqué quelque part de clarté, de perspective", note-t-il. El-Korso a tenu à rappeler le caractère "pacifique" de la manifestation en ce jour de marché hebdomadaire "où la discipline était de rigueur" (pas un couteau sur les manifestants), relevant même "un air bon enfant, malgré la très forte tension créée par les autorités coloniales", avant que la levée de l'emblème indépendantiste au cours du défilé ne lui donne une tournure sanglante. Et d'évoquer le jeune scout Saal Bouzid, à l'origine de ce fait d'arme pour lequel il fut la première victime de cette mémorable journée. "Tous les grands moments de l'histoire de l'humanité ont été sans exception aucune des moments sanglants. C'est dans et par le sang, malheureusement, que les peuples ont écrit leur Histoire et arraché leur liberté. Il en fut ainsi, entre autres et bien évidemment, du peuple algérien le 1^{er} novembre 1954", conclut l'historien.

LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS

P^r Benbouzid : "la situation stable, les hôpitaux appelés à reprendre progressivement le travail"



Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Pr. Abderrahmane Benbouzid a indiqué vendredi à Alger que les hôpitaux étaient appelés à reprendre progressivement le travail après un gel décidé du fait du Coronavirus, estimant "stable" la situation prévalant actuellement. "La situation est stable actuellement, c'est pourquoi je lance un appel à tous les confrères dans les hôpitaux pour reprendre progressivement le travail, en poursuivant le respect de toutes les mesures préventives décidées dans le cadre de la lutte contre le nouveau coronavirus", a déclaré le ministre en marge de la rencontre médiatique quotidienne consacrée à l'évolution de la situation pandémique du COVID-19.

Le ministre de la Santé a rappelé que plusieurs patients dont des cas urgents ont été impactés à cause de l'arrêt du travail dans certains services médicaux. Rappelant la décision du gel du travail dans certains hôpitaux notamment les opérations chirurgicales pour éviter l'épidémie, M. Benbouzid a précisé que la situation actuelle après deux mois passés "commence à s'améliorer" grâce au respect des instructions préventives et aux efforts des experts au niveau du comité scientifique de suivi de l'évolution du COVID-19.

"Nous demandons à tous les hôpitaux de reprendre le travail car plusieurs malades ont besoin de soins", a-t-il dit.

RÉPRESSION DE LA CORRUPTION

15 fonctionnaires des Finances mis à la disposition de l'OCRC

Le nombre de fonctionnaires relevant du ministère des Finances, mis à la disposition de l'office central de répression de la corruption (OCRC) a été fixé par un arrêté interministériel, publié au journal officiel n.26.

"En application de des dispositions de l'article 8 du décret présidentiel du 8 décembre 2011, modifié, fixant la composition, l'organisation et les modalités de fonctionnement de l'office central de répression de la corruption, cet arrêté a pour objet de fixer le nombre de fonctionnaires relevant du ministère des finances mis à la disposition de l'office central de répression

de la corruption", précise la même source. Selon l'article 8 du décret présidentiel de décembre 2011, "le nombre d'officiers, d'agents de police judiciaire et de fonctionnaires mis à la disposition de l'office est fixé par arrêté conjoint du ministre des finances et du ministre concerné".

A cet effet, le nombre de fonctionnaires relevant du ministère des finances mis à la disposition de l'office central de répression de la corruption, a été fixé à 15, selon l'arrêté signé conjointement par le ministre de la justice, garde des sceaux, Belkacem Zeghmati et celui des finances, Abderrahmane Raouya. Il s'agit de cinq fonction-

naires relevant de l'inspection générale des finances, deux de la direction générale du Domaine national, deux de la direction générale du Trésor, deux de la direction générale de la Comptabilité, deux de la direction générale des Douanes et deux fonctionnaires de la direction générale des Impôts.

L'OCRC a été créé en vertu des dispositions de la loi n.06-01 du 20 février 2006, modifiée et complétée, relative à la prévention et à la lutte contre la corruption. Dans son article 24 bis, il est institué un office central de répression de la corruption chargé d'effectuer des recherches et des enquêtes en matière d'infractions de corrup-

tion et des infractions qui leur sont connexes.

Les infractions prévues par la présente loi relèvent des juridictions à compétence étendue. L'OCRC a été créé pour consolider les instruments de lutte contre la corruption et les différentes formes d'atteintes à l'économie nationale et

aux deniers publics. Il est composé d'officiers et d'agents de la police judiciaire, détachés par les services du ministère de la Défense nationale et du ministère de l'intérieur et des collectivités locales, ainsi que d'agents publics aux compétences avérées en matière de lutte contre la corruption.

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

2 bombes de confection artisanale détruites à Alger et Boumerdes

Deux bombes de confection artisanale ont été découvertes et détruites, vendredi, par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP), lors de deux opérations distinctes menées dans les communes de Souk-El-Had, wilaya de Boumerdes, et Sidi-Moussa, wilaya d'Alger, indique samedi un communiqué du Ministère de la Défense Nationale.

"Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements combinés de l'Armée Nationale Populaire ont découvert et détruit, le 08 mai 2020, deux (02) bombes de confection artisanale, et ce, lors de deux opérations distinctes menées dans les communes de Souk-El-Had, wilaya de Boumerdes et Sidi-Moussa, wilaya d'Alger en 1^{ère} Région Militaire", précise la même source.

"Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement combiné de l'Armée Nationale Populaire a arrêté, en coordination avec les services des Douanes à Tlemcen en 2^e Région Militaire, trois (03) narcotrafiquants à bord d'un (01) véhicule touristique chargé de (21) kilogrammes de kif traité, tandis que d'autres détachements de l'ANP

ont appréhendé, en coordination avec les services de la Sûreté nationale, cinq (05) narcotrafiquants en possession de (5,6) kilogrammes de la même substance à Batna en 5^e Région Militaire et Ain Defla en 1^{ère} Région Militaire", ajoute le communiqué. Par ailleurs, des détachements combinés de l'Armée Nationale Populaire ont inter-

cepté, lors d'opérations menées distinctement à In-Guezam et Bordj Badji Mokhtar en 6^e Région Militaire, deux (02) individus et ont saisi quatre (04) véhicules tout-terrain, (720) litres de carburants, ainsi que divers outils d'orpillage, alors que des tentatives de contrebande de (6375) litres de carburants ont été déjouées à Tébessa, El Tarf et Souk-Ahras", conclut le communiqué.